

Chapitre 4

Réseaux sociaux

Johanne Charbonneau
Martin Turcotte

INRS – Urbanisation, culture et société

Introduction

Dans la société actuelle, l'individu doit pouvoir utiliser un ensemble de compétences nouvelles qui lui permettront de développer son potentiel et de prendre les meilleures décisions, dans un contexte axé maintenant sur l'initiative, la performance, la flexibilité, la réactivité et l'adaptabilité. Ces compétences particulières doivent permettre à chacun d'avoir accès aux ressources les plus appropriées dans la succession des actions qui construisent sa trajectoire de vie et de pouvoir les mobiliser, en considérant que l'efficacité de ces mobilisations singulières construit elle-même la compétence de la société. Nous nous entendons pour reconnaître que les choix, les stratégies et leur aboutissement sont orientés par les ressources auxquelles les individus ont accès qui en définissent ainsi les contraintes et les possibilités. Les **réseaux sociaux** sont ainsi considérés comme une source importante de ressources diversifiées pour l'individu.

Dans une première partie, nous discuterons de la notion même de réseau social et de l'utilisation qui en est faite dans les domaines de la santé et du travail et en lien avec le concept de capital social. Puis, nous présenterons les caractéristiques de cette ressource particulière que constituent les réseaux sociaux et l'évolution qu'ils connaissent au cours du cycle de vie. Nous ferons ensuite référence aux enquêtes qui abordent la thématique des réseaux : enquêtes statistiques portant spécifiquement sur le thème, enquêtes qualitatives et enquêtes longitudinales. Pour terminer, nous présenterons une proposition quant à l'approche et aux questions qui nous apparaissent souhaitable d'utiliser pour couvrir le thème des réseaux sociaux dans le cadre de l'*Enquête santé et socioéconomique intégrée et longitudinale* (ESSIL).

4.1 Pourquoi considérer le réseau social?

Le concept de réseaux sociaux a émergé dans les années 1950. Il a favorisé le développement d'une perspective d'analyse centrée sur les caractéristiques des *liens* entre les personnes, plutôt que sur les *rôles* que les individus occupent dans la structure sociale (Donati, 1994). À ce titre, il est souvent présenté comme un concept substitutif à celui de communauté, mettant en évidence le fait que les liens librement choisis, entretenus et changeants, ont succédé aux « milieux de vie » stables où les rapports avec les autres étaient définis par des règles strictes et précises d'obligation (Charbonneau, 1998). Mais, comme on le verra plus loin avec la présentation d'une brève discussion sur le concept de capital social, certaines confusions sont toujours présentes entre ces diverses notions, confusions qui mettent en évidence la difficulté à distinguer pratiques individuelles et collectives et à déduire des premières l'effet plus général sur le plan de l'organisation sociale.

Associée aux théories de l'action et de l'échange, la notion de réseau social suppose d'abord que chaque individu est une personne active, responsable de générer son propre pattern de décisions et d'interactions (Fischer, 1982; Godbout et Charbonneau, 1996). Ce processus dynamique rend compte de la personnalité complexe et fragmentée des individus dont les histoires singulières, les goûts personnels et la mobilité spatiale favorisent un travail constant de reconstruction de leur réseau, identique à aucun autre.

Dans cette perspective, le réseau social se définit donc comme le groupe de personnes qu'un individu va lui-même identifier comme étant, au moment où on lui demande, ceux avec qui il considère avoir certains liens

qui se définissent de fait de diverses manières. Car il y a, dans l'enchevêtrement de relations que chacun a avec les autres, des liens qui ne sont pas de même nature, ni de même intensité, qui n'ont en fait pas les mêmes qualités et pas non plus les mêmes fonctions. Ces liens peuvent donc, sous certaines conditions d'ailleurs, fournir à l'individu des ressources de différentes natures.

La référence aux réseaux sociaux en matière d'accès à des ressources s'est ainsi imposée dans un contexte où les liens plus institutionnalisés, plus stables, tels que ceux créés dans la famille et la communauté, paraissent tout à coup fragilisés et remis en question. Par ailleurs, elle est aussi souvent citée en lien avec la notion de capital social, notion devenue elle-même très populaire tant dans les milieux universitaires que dans ceux de l'intervention (Charbonneau, 2005; Lévesque et White, 1999).

Quoi qu'il en soit, les recherches sur les réseaux et le soutien social démontrent, depuis un certain temps déjà : 1) que la présence d'un réseau social et l'accès aux ressources qui y sont associées constituent un facteur positivement déterminant de l'organisation de l'existence des individus; 2) que la recherche de solutions à certaines problématiques sociales, où l'isolement des individus est considéré comme un « facteur de risque », passe par un travail de création d'un réseau social personnel susceptible de fournir à l'individu un ensemble de ressources diversifiées et adaptées aux conditions changeantes de son existence.

4.1.1 Le réseau social et la santé

Les chercheurs en psychologie et en médecine ont ainsi démontré que le fait de posséder un réseau social était corrélé positivement avec le bien-être psychologique et physique (Burt, 1987; Cloutier, Jacques et Carrier, 1995; Specht, 1986). Arnaldi, Grillakis et Laboni (1995) résument en ces termes les résultats des enquêtes qui ont permis de lier réseau, soutien et santé :

« le soutien social procure de façon rétroactive une information qui accroît la capacité de l'individu à répondre à ses besoins psychologiques et sociaux les plus fondamentaux [...]. On croit généralement que les personnes entourées d'un réseau de soutien s'engagent dans de meilleures pratiques de santé que celles qui ne disposent pas d'un soutien de cet ordre [...] [La synthèse des recherches recensées démontre aussi que] un réseau social étendu encourageait l'individu à s'impliquer davantage dans des pratiques de santé positives » (Arnaldi et autres, 1995 : 78).

La présence d'un réseau, en particulier s'il est étendu, en vient ainsi à être considérée comme un indice même d'une bonne santé mentale et sociale. Pour Nurmi et autres (1997), l'isolement social se définit d'ailleurs directement en termes de déficience de réseau social.

Mais se sentir isolé, selon l'approche de la psychologie sociale, ne correspondrait pas automatiquement à la situation objective « d'être seul » (Cutrona, 1986). La réalité objective du réseau (taille, densité, fréquence de contacts) ne semble effectivement pas le seul facteur à prendre en considération lorsqu'il est question d'isolement. L'isolement est aussi une situation vécue « subjectivement » par l'individu (Lussier, David et Ouimet, 1996; Polansky, Ammons et Gaudin, 1985). Plus encore, certains auteurs (Green et Rodgers, 2001; Nurmi et autres, 1997) soutiennent même que le nombre de relations ou la fréquence de contacts peuvent être très élevés dans des situations où la perception d'isolement est elle-même très grande; seule l'étude de la qualité des relations, de leur sens et de leur capacité aidante permettrait d'expliquer cette perception d'isolement (aussi : Stokes, 1985; Wheeler, Reiss et Nezlek, 1983; William et Solano, 1983; Cutrona, 1982). De plus, d'autres recherches ont montré que des traits de personnalité particuliers influençaient aussi de façon importante le sentiment d'être isolé ou non (Nurmi et autres, 1997). Selon Sarason, Sarason et Pierce (1990), on peut aussi concevoir la perception d'un soutien social, le sentiment

d'être entouré ou non, d'avoir confiance qu'on aura accès à un réseau de soutien au besoin, comme une *caractéristique de la personnalité* des individus.

Mais la plupart des analyses ont surtout, soit cherché à identifier quel nombre et quel type de relations avaient les effets les plus favorables sur la santé (House, Umberson et Landis, 1988; Goldberg, Van Natta et Comstock, 1985), soit documenté le rôle indirect du réseau en tant que médiateur lors d'événements stressants (effet *buffering*) (Hirsch, 1980; Gottlieb, 1981; Cutrona, 1984; Cohen, Clark et Sherrod, 1986; Kinard, 1995; Moncher, 1995; Vedhara, Addy et Wharton, 2000). Quelques auteurs (Leffler, Krannich et Gillespie, 1986; Lovell, 1991; Shumaker et Brownell, 1984; Tracy, 1990; Antonucci, Akiyama et Lansford, 1998) rappellent par ailleurs que certaines relations sociales sont elles-mêmes sources de stress plutôt que de réconfort. L'étude de Belle, citée par Green et Rodgers (2001) et qui porte sur des mères de faible niveau socioéconomique, montre, par exemple, le lien entre un haut niveau de stress et une forte fréquence de contacts dans le voisinage. Les réseaux de ces mères comportent un nombre élevé de membres, mais les participantes à l'enquête ne perçoivent pas ce réseau comme une source potentielle de soutien instrumental ou émotif. Green et Rodgers citent une autre étude (McFarlane, 1983) qui montre aussi l'interaction inverse entre les deux facteurs : les personnes qui rapportent avoir accès à peu de soutien aidant vont rencontrer plus d'événements stressants six mois plus tard.

Shumaker et Brownell (1984) parlent en général de deux fonctions distinctes du réseau par rapport à la santé : protectrice et compensatrice. La fonction indirecte de la présence d'un réseau, telle que décrite par Arnoldi, serait ainsi protectrice. La fonction compensatrice ferait davantage référence aux ressources disponibles dans le réseau et pouvant être utilisées pour répondre aux besoins associés à une situation particulière.

La présentation de l'absence de réseau social comme « facteur de risque » est, entre autres, très répandue dans les études sur la maltraitance des enfants. L'isolement du parent ou de la famille est ainsi perçu comme une menace pour la santé physique et mentale de l'enfant (Crittenden, 1985; Gaudin et Pollane, 1983; Moncher, 1995; Polansky, Ammons et Gaudin, 1985). En intervention sociale, l'hypothèse de l'absence de réseau social comme facteur de risque est en fait de plus en plus utilisée en référence à diverses problématiques. Elle y rejoint finalement celle qui, mettant l'accent sur la fonction compensatrice du réseau, suggère que l'accès à des ressources de soutien dans un réseau peut contribuer à résoudre les problèmes qui affectent les individus concernés par ces « problématiques sociales ». Ces idées sont d'ailleurs devenues très populaires dans un contexte où l'État invite, avec beaucoup d'insistance, les individus, les familles et les « communautés » à se responsabiliser et à développer des solidarités qui compenseront pour son retrait dans divers champs du domaine social (Charbonneau et Estèbe, 2001).

Ces raisons expliquent que, depuis quelques années, on observe une utilisation croissante de la notion de réseau social dans les orientations et les programmes qui s'adressent aux populations en difficulté (Charbonneau, 2001). Les intervenants sociaux ont, par exemple, développé des pratiques qui tiennent compte de l'aspect favorable de la présence des réseaux sociaux en matière de prévention ou de règlements de problèmes particuliers. L'« approche réseaux » a parfois été utilisée pour faciliter la mobilisation du réseau d'entraide auprès de personnes en difficulté. D'autres expériences cherchaient plutôt à régler des problèmes précis en invitant certains membres d'un réseau à venir discuter d'une situation particulière durant une série de rencontres. Ces approches supposent par ailleurs que les gens ont un réseau social et qu'il y a dans ce réseau des personnes disponibles pour offrir un soutien. Ces conditions ne sont cependant pas toujours présentes dans bien des

situations observées. C'est pourquoi d'autres types d'approches cherchent plutôt à promouvoir le développement d'un réseau chez les personnes isolées, ou à changer un réseau perçu comme néfaste. Dans le premier cas, l'intervention utilise souvent le prétexte de la participation des personnes isolées à diverses activités de groupe, qui fournissent à celles-ci des occasions de contact. La formation des groupes est généralement basée sur le partage d'une situation commune.

Les enquêtes réalisées auprès de certains groupes de personnes en difficulté qui ont eu l'occasion d'expérimenter ce type de situation montrent en fait que l'objectif de la mise en réseau est rarement atteint, pour plusieurs raisons (Charbonneau 2000, 1998; Charbonneau et Molgat, 2002). Dans certains cas, on refuse de s'identifier au groupe, donc il n'est pas question de s'y faire des amis. Dans d'autres cas, cela se produit mais ne dure pas, les personnes manquant d'habiletés relationnelles pour, précisément, maintenir des relations fonctionnelles à long terme. Ailleurs, on vit des situations personnelles qui ne sont pas propices à la création de nouveaux liens (par exemple, un conjoint très contrôlant) ou on se considère satisfait de son réseau personnel, même si pour un observateur extérieur, celui-ci pose problème.

De plus en plus, il devient évident que pour avoir accès à un réseau aidant, il faut d'abord pouvoir posséder des habiletés relationnelles qui permettront la mise en réseau (Nurmi et autres, 1997), la lecture des qualités du réseau dans lequel on est inséré, le maintien des relations à long terme et le développement d'une interaction qui assure le respect de règles particulières encore peu connues jusqu'à présent. Certaines activités novatrices visent d'ailleurs directement le développement de compétences relationnelles (Lambert, 2000 et 2001).

Ainsi, si la notion de réseau social est de plus en plus considérée comme centrale dans l'accès à des ressources diversifiées, son utilisation dans les domaines de l'intervention sociale rencontre de

nombreux obstacles, qui paraissent directement liés à la méconnaissance des caractéristiques particulières de la dynamique des réseaux. Et ces difficultés vont tout autant se refléter sur celles que rencontre l'autre notion tout aussi populaire, celle de capital social, pour les mêmes raisons (Charbonneau, 2005; Lévesque et White, 1999).

On a souvent tendance à définir le réseau social comme un capital semblable aux autres, disponible sur demande et qui s'accumule avec le temps. Les résultats de recherches, qui ont montré l'influence favorable de la présence d'un réseau, ont souvent conduit à croire que d'offrir une simple « exposition » à d'autres individus favoriserait la création « spontanée » de relations sociales immédiatement mobilisables pour un ensemble de ressources. De plus en plus, les milieux d'intervention se questionnent sur ce qui serait une utilisation appropriée de cette « ressource » et se présentent en « demandeurs » d'une connaissance approfondie des dynamiques des réseaux et des conditions concrètes de leur pérennité et, bien évidemment, de l'accès aux ressources qui y sont présentes (Charbonneau, 1999, 2001). Selon Green et Rodgers (2001), les recherches récentes s'éloigneraient d'ailleurs de plus en plus de l'objectif de montrer les effets globaux du soutien social pour chercher plutôt à en « démontrer la mécanique ».

Toute cette réflexion repose sur le postulat que la présence d'un réseau social est un facteur favorable au bien-être général des familles mais démontre aussi l'importance d'approfondir, à partir d'un échantillon représentatif de toute la population, nos connaissances sur les dynamiques propres aux réseaux sociaux. L'observation concomitante, sur une base empirique, des effets respectifs des habiletés relationnelles et des réseaux de sociabilité/soutien comme tels serait une avancée importante. De telles données permettraient de saisir de façon beaucoup plus complète qu'à l'heure actuelle les mécanismes qui lient santé mentale et physique aux réseaux sociaux.

4.1.2 Le réseau social et le travail

La très grande majorité des études qui traitent de l'influence des réseaux sociaux sur le travail citent l'article « *The Strength of Weak Ties* » de Mark Granovetter (1973). La thèse bien connue de l'auteur est que les liens sociaux forts sont très utiles dans plusieurs circonstances, mais qu'ils ne le sont pas toujours autant dans le cadre d'une recherche d'emploi. En effet, les liens forts d'une personne se connaissent souvent entre eux, et l'information provenant de ces liens risque d'être redondante pour les chercheurs d'emploi (ou, de façon générale, ceux qui recherchent de l'information à d'autres fins). Au contraire, les liens faibles, qui ne sont souvent pas reliés directement au réseau d'intimes, permettent d'acquérir de l'information nouvelle sur des postes disponibles, sur de nouveaux emplois, etc. (ils font partie de cliques différentes). Ce processus de liens entre cliques est mieux connu sous le nom de *bridging*.

Suivant ce raisonnement, plus le réseau social d'un individu comprendra des liens faibles, plus ce dernier aura de possibilités d'entendre parler d'opportunités d'emplois dont il n'aurait jamais entendu parler autrement, et éventuellement d'obtenir ces emplois. Cela étant dit, il est évident que certaines personnes trouvent aussi des emplois grâce à leurs liens primaires, c'est-à-dire amis et parents, et proposer que les liens faibles sont utiles n'équivaut pas à dire que les liens forts ne servent à rien dans le processus de recherche d'emploi.

À partir des bases établies dans l'article de Granovetter, plusieurs thématiques différentes ont été abordées, telles que : l'impact des liens sociaux sur la sortie de l'aide sociale ou du chômage, l'impact des types de liens entretenus sur la mobilité sociale et l'impact des réseaux sociaux sur la possibilité de trouver un emploi prestigieux ou bien rémunéré ou simplement de trouver un emploi. Par exemple, la conclusion d'un grand nombre d'études (Lin, 1999 pour une revue) est qu'il existe un lien positif entre le statut d'emploi de la personne-contact utilisée pour trouver un emploi donné et le statut de cet emploi, en contrôlant pour le niveau d'éducation, le prestige du dernier

emploi, le niveau d'éducation du père et le niveau de prestige de l'emploi du père.

Une étude québécoise récente a aussi cherché à distinguer l'impact respectif du « capital humain » et du « capital social » sur la sortie de l'aide sociale (Lévesque et White, 2001). Les sujets de l'enquête sont 216 prestataires et ex-prestataires de longue durée de l'aide sociale. Parmi ces prestataires, la moitié est demeurée à l'aide sociale durant la période d'observation (2 ans) et la moitié en est sortie, du moins pour une durée minimale de 18 mois consécutifs.

Les résultats des analyses des auteurs sont assez clairs et instructifs : le profil des individus qui sont demeurés à l'aide sociale et de ceux qui ont trouvé un emploi est pratiquement identique du point de vue du capital humain. Autrement dit, ceux qui se sont trouvés un emploi n'avaient pas nécessairement plus d'expérience de travail ou une meilleure formation scolaire. Plutôt, il semblerait que ce sont les réseaux de relations sociales qui ont eu le plus grand impact sur le fait de trouver un emploi ou non. Ainsi, selon les conclusions des auteurs, « le capital social constitue la ressource la plus significative pour prédire la sortie de l'aide sociale, et ce, en contrôlant l'effet du capital humain et des caractéristiques sociodémographiques et situationnelles » (Lévesque et White, 2001 : 167). Selon ces mêmes auteurs, le capital social se définit comme « les ressources qui sont potentiellement rendues accessibles par la participation à des réseaux sociaux » (Lévesque et White, 2001 : 170).

Comme dans le domaine de la santé, ce constat met ainsi en valeur l'aspect favorable de la présence d'un réseau social et des ressources qu'il rend disponibles. Toutes ces recherches confirment donc l'importance que chaque individu ait accès à un réseau, s'il veut profiter de ses ressources. Comme en santé, les observateurs seront donc conduits à fortement recommander des interventions qui favoriseront la création d'un réseau social, lorsque celui-ci est absent, ou à conseiller à chacun d'utiliser les ressources de son réseau lorsque requis.

4.1.3 Le réseau social et le capital social

Lévesque et White, dans un article publié en 1999, soulignent la montée fulgurante de la popularité du concept de capital social, tant dans les milieux universitaires que dans ceux de l'intervention. Associé à la réussite de projets de développement économique et social, il a rapidement été considéré comme la nouvelle voie à suivre pour non seulement favoriser l'atteinte de projets de développement, mais pour résoudre un ensemble de problèmes sociaux. Comme le soulignent les auteurs, malgré sa popularité, le concept est encore bien flou, ne serait-ce que dans la difficulté, évoquée en début de texte, à bien faire la distinction, mais aussi à établir le rapport, entre le capital social individuel et le capital social collectif. Le projet ESSIL repose tout de même sur l'idée que les mobilisations singulières sont un fondement de la construction de la compétence de la société. Dans cette perspective, nous serons donc amenés à nous interroger directement sur cette question.

En référence aux travaux de Lin (1995), Lévesque et White (2001 : 27) proposent une définition du capital social qui s'inscrit directement dans une approche réticulaire; elle s'appuie en fait sur une « théorie des ressources sociales » selon laquelle c'est l'insertion des individus dans des réseaux sociaux qui leur permet de mobiliser les ressources nécessaires pour « atteindre leurs objectifs de suivi ou de préservation de leurs acquis ». Ainsi, le capital social c'est, en quelque sorte, l'investissement des individus dans leurs relations interpersonnelles. Comme eux, d'autres auteurs ont contribué à définir certaines des conditions d'accès à ce capital, que ce soit l'importance de la réciprocité ou celle de l'obligation de prendre l'initiative pour mobiliser les ressources.

Le concept même de capital social a cependant été surtout popularisé par des auteurs comme Coleman (1988), Putnam (2000) ou Fukuyama (1995) qui mettent moins en évidence le rapport entre capital social et réseau social, mais qui font référence à des notions qui

n'y sont pas si éloignées. D'une part, le capital social naît toujours de l'interaction entre les personnes. D'autre part, ces auteurs attribuent une importance première à la notion de confiance. Dans leurs analyses la confiance est présentée comme un produit du capital social – donc issue des pratiques mêmes de mobilisation de ce capital – ou comme un élément constitutif du capital social, ce qui crée parfois un peu de confusion dans le débat (Charbonneau, 2005). Quoi qu'il en soit, la référence à la notion de confiance demeure intéressante, surtout lorsque, dans ce rapprochement entre réseau social et capital social, on en vient à s'interroger non seulement sur la genèse du capital social mais sur celle de l'existence même des réseaux sociaux sur lesquels on compte pour mobiliser ce capital. Nous y reviendrons dans la partie suivante.

Pour terminer cette brève réflexion sur le capital social, nous sommes évidemment ramenés à ce qui constitue le cœur de l'argumentation de Putnam, l'auteur le plus cité dans le débat sur le déclin du capital social aux États-Unis, soit la discussion sur la participation civique. Les réflexions sur le plan des réseaux sociaux nous conduisent le plus souvent à se placer du point de vue de l'individu qui a à se débrouiller dans la vie, et dans la société dans laquelle il vit, en utilisant les ressources stratégiques auxquelles il peut avoir accès au besoin dans son entourage, que ce soit pour réaliser des projets personnels, que ce soit pour faire face à des difficultés, alors qu'il peut, peut-être moins qu'à une époque pas si lointaine, compter davantage sur un soutien de l'État. Toutefois, la réflexion sur le capital social nous invite à changer de perspective et à se placer d'un point de vue collectif. En bref, les ressources mobilisées ne sont pas seulement au service de la personne, mais tout autant à celui de la « communauté ». L'approche des réseaux sociaux rend parfois malaisée la réflexion en termes plus collectifs car, ici, l'individu est au centre de sa toile, une toile où peuvent bien être présents des membres de certaines associations auxquelles il participe, des membres qu'il aura d'ailleurs peut-être connus grâce à cette association, mais il demeure que pour mieux connaître

la vie civique de cet individu, un questionnement axé uniquement sur le réseau social demeure insuffisant. Nous reviendrons en fin de texte sur les éléments complémentaires nécessaires à une meilleure connaissance de l'ancrage des individus dans leur communauté.

4.1.4 Les caractéristiques fondamentales des réseaux sociaux et de soutien

Comme il a été dit déjà, la perception du réseau comme lieu d'accès à un capital social laisse souvent dans l'ombre l'importance des conditions de mobilisation des ressources. Le capital social étant présenté à titre de ressource « comme une autre », on oublie certaines réalités fondamentales qui sont propres au fonctionnement des réseaux :

Le réseau d'un individu est souvent fluctuant et ne fonctionne donc pas nécessairement dans une logique d'accumulation. Certains liens, et même tous, peuvent disparaître complètement. De manière *naturelle*, il connaît des changements liés à la succession des événements du cycle de vie et il est souvent plus fragile pour les personnes vivant des difficultés particulières.

Les relations dans un réseau ne fonctionnent pas à sens unique : l'individu doit aussi offrir sa contribution au réseau; il ne peut pas uniquement l'utiliser à ses fins. Il y a d'ailleurs des enquêtes, surtout dans le domaine de la santé, qui cherchent à connaître tant l'aide donnée que l'aide reçue.

Réseau social et réseau de soutien ne sont pas des concepts équivalents. L'accès à un soutien ou à une ressource dans un réseau dépend de plusieurs facteurs tant du côté des caractéristiques des personnes membres, des ressources disponibles, du contexte particulier que de celui de diverses règles d'accès qui mettent, par exemple, en évidence le rôle de la *durée* des liens, limitant ainsi considérablement l'effet d'une construction hâtive d'un réseau dans le but précis d'utiliser ses ressources, objet de bien des initiatives présentes dans le domaine de l'intervention sociale.

Ainsi, la présence d'un réseau social ne peut jamais être considérée comme la garantie qu'un individu aura accès aux ressources des membres qui en font partie. La disponibilité de ressources mobilisables au moment opportun exige bien sûr de l'individu qu'il ait constitué et maintenu un réseau *au préalable*. Cependant, il existe aussi des règles qui encadrent le processus même de mobilisation des ressources et font, entre autres, intervenir les notions de construction d'une histoire commune (Finch et Mason, 1993), de confiance, de réciprocité (Antonucci et Jackson, 1990; Tracy, 1990; Walker, Pratt et Oppy, 1992; Wentowski, 1981) d'offre et de demande, de liberté et d'obligation (Godbout et Charbonneau, 1996; Charbonneau, 1998), de négociation et de reconnaissance, de responsabilité et d'interdépendance (Charbonneau, 2002; Walker, 1998), sans compter l'évaluation de la nature même du besoin en cause et des exigences d'aide qu'il suppose dans chacun des moments où un besoin s'exprime. Green et Rodgers (2001) citent d'ailleurs quelques études qui montrent que, dans certaines situations, les personnes qui auraient le plus besoin d'aide ne sont pas celles qui se la font le plus offrir (comme une famille ayant un enfant très malade versus une famille avec un enfant en bonne santé) ou encore qu'après un événement, telle une crise cardiaque, qui suscite d'abord une forte mobilisation du réseau, ça ne prend pas plus de six mois pour noter un déclin dans la disponibilité des relations de confiance et même une diminution de la qualité des contacts.

Il faut aussi tenir compte du fait que l'accès aux ressources d'un réseau social repose d'abord sur des apprentissages réalisés depuis l'enfance : l'apprentissage d'habiletés sociales qui permettront la mise en réseau et l'apprentissage plus général des règles d'interaction qui favorisent la pérennité des liens et l'accès aux ressources, et qui reposent essentiellement sur le développement de liens de *confiance*. Ainsi, l'accès aux ressources d'un réseau devient aussi affaire

d'acquisition de *savoirs*¹ spécifiques qui constituent autant de conditions préalables à cet accès.

Se créer un réseau suppose par ailleurs qu'on puisse avoir accès à des membres potentiels, que des occasions se présentent, bref que le contexte y soit propice. Aussi, les histoires singulières, les goûts personnels et la mobilité spatiale favorisent un travail constant de reconstruction du réseau de chacun. D'ailleurs, plusieurs recherches axées sur des périodes particulières du cycle de vie ont mis en évidence l'évolution de la composition du réseau tout au long de la vie d'un individu (Godbout et Charbonneau, 1996).

4.1.5 Le réseau dans le cycle de vie

Dans l'enfance, le réseau se limite à la famille et aux voisins, puis inclura les autres enfants de l'école. À l'adolescence, les amis, connus à l'école ou dans des lieux particuliers où les jeunes vont, prennent toute la place. Rappelons que c'est, à cette époque, surtout un réseau de sociabilité, de loisir et de confiance. Puis on se met en couple et on trouve un emploi : on va avoir accès au réseau du conjoint et aux collègues de travail. Le déménagement de chez les parents est souvent synonyme d'un élargissement spatial du réseau personnel, mais aussi de certaines pertes : c'est le moment où on change de quartier, de ville, de région, où on perd donc beaucoup d'amis d'enfance. Quand on a soi-même des enfants, il y a souvent un resserrement des liens avec les parents et une réduction de la fréquentation des amis qui n'ont pas eux-mêmes d'enfants et parfois aussi des frères et sœurs. Il y a des amis qu'on garde toute la vie. Il est cependant plus rare qu'on se fasse de nouveaux amis, qui deviendront des amis très importants, après l'entrée dans la vie adulte. Certains événements, vécus en même temps par deux personnes, favoriseront le rapprochement : c'est le cas, par exemple, de deux femmes qui connaissent une rupture conjugale.

La création de nouveaux liens est de fait très intense

durant l'adolescence et le passage à l'âge adulte. L'institution scolaire est d'ailleurs l'un des cadres les plus importants dans la structuration des réseaux personnels. La période de fréquentation des études supérieures est particulièrement propice à la création de liens interpersonnels qui pourront, pare exemple, être mobilisés plus tard, dans la carrière professionnelle. À ce titre, on peut même faire l'hypothèse que parmi les « liens faibles » qui sont souvent perçus comme les plus efficaces pour l'avancement en carrière, subsistent certainement des « liens forts » créés durant la période de fréquentation de l'université, mais qui sont restés latents par la suite.

Plus tard, dans l'âge adulte, il devient plus difficile de se recréer un réseau social. On va chercher à trouver des lieux ou des activités qui facilitent les rencontres de nouvelles personnes. Même le travail n'est pas toujours un lieu privilégié pour se faire de vrais nouveaux amis. Ces nouvelles amitiés peuvent souvent demeurer à un niveau superficiel de sociabilité.

Les démarches qui visent à faire le portrait des réseaux de personnes de différents âges exigent des questionnaires adaptés en fonction de l'âge. Nous avons d'ailleurs repéré plusieurs enquêtes qui s'adressent spécifiquement aux jeunes et qui questionnent leur univers relationnel (famille et amis).

4.2 Les enquêtes actuelles sur les réseaux sociaux

Le caractère changeant et distinct des réseaux individuels en rend d'abord l'étude très malaisée. Cette particularité oblige toujours à une entrée par l'individu – l'« ego » – situé au centre de sa toile². Malgré le fait que ceux qui utilisent la notion de réseau social en reconnaissent son caractère changeant, un grand nombre de ces chercheurs ont plutôt choisi une démarche qui met surtout l'accent sur la forme, la

1. Nous reviendrons sur la question du rapport entre savoirs et réseaux un peu plus loin.

2. En ce sens, l'étude des réseaux sociaux ne se prête pas à l'administration de questionnaires par procuration.

structure du réseau d'un très grand nombre d'individus, ce qui suppose une collecte de données en un seul moment. Cette démarche permet de faire le portrait *moyen* de la composition d'un réseau social ou de différents types de ressources fournies à un moment très précis, mais rappelons qu'elle ne dit rien sur la nature complexe des processus interactifs qui s'y déroulent.

Puisqu'elles visent en premier lieu à établir le portrait moyen d'un réseau social, le défi principal des recherches actuelles sur les réseaux basées sur des grandes enquêtes est d'élaborer le meilleur outil qui servira de « générateur de noms ». Au cours des années, plusieurs méthodes génératrices de noms ont été proposées. Le choix de la méthode est primordial car il conduit à construire des types de réseaux très différents les uns des autres. Dans certaines enquêtes, et en particulier lorsque ces outils sont utilisés en complément à des démarches qualitatives, on cherche plutôt à utiliser plusieurs générateurs de noms en même temps, ce qui produit un portrait beaucoup plus juste, bien qu'il ne le soit que pour le moment précis où l'enquête est réalisée.

Les enquêtes quantitatives sont, dans la très grande majorité des cas, réalisées auprès d'un ensemble d'« egos » non reliés entre eux. Le travail d'analyse des données recueillies a pour objectif de comparer l'ensemble des réseaux personnels afin d'en dégager les principales caractéristiques. C'est ce que Corin, Sherif et Bergeron ont qualifié d'approche morphologique (1983) et Wellman (1983) d'approche formaliste. C'est l'identification de la forme du réseau, l'aspect structurel, qui est ici l'objet de la recherche. Les indicateurs principaux en sont la taille et la densité.

Il existe une seconde perspective, structuraliste ou transactionnelle, qui vise plutôt à décrire la dynamique des échanges qui circulent le long des liens sociaux. Deux angles sont proposés pour étudier le contenu des échanges : un angle normatif, qui conduit à interpréter le

contenu à partir du rôle des individus dans la relation, et un angle dynamique, qui comporte plutôt la spécification du contenu des échanges effectués à travers le lien (Corin, Sherif et Bergeron, 1983). Finalement, il existe aussi une tendance qualifiée d'« anthropologique » qui s'intéresse à la signification culturelle des comportements observés et dont l'objectif serait de « découvrir et codifier les règles de comportement qui gouvernent une grande partie des interactions des personnes dans la vie ordinaire » (Wentowski, 1981). Les études qualitatives, auxquelles nous ferons référence plus loin, s'inscrivent dans cette dernière tendance.

4.2.1 Les méthodes génératrices de noms

Plusieurs méthodes peuvent donc être utilisées pour faire le portrait d'un réseau mais, comme le rappelle Milardo (1991), il est pratiquement impossible d'identifier tous les membres du réseau d'un individu. Dans certains cas d'ailleurs, les chercheurs limitent le nombre de personnes qui peuvent être nommées dans les catégories (par exemple, les dix premières).

Le réseau des personnes importantes

Ce réseau regroupe les gens considérés importants ou intimes par les individus ciblés. Il est donc demandé à l'individu de « nommer les personnes dont on se sent le plus proche », ou encore « ceux dont l'opinion sur la vie d'ego est considérée comme importante ». Cette méthode génératrice de noms est l'une des plus utilisées dans les enquêtes car, en plus de fournir une liste de membres du réseau, elle permet de qualifier le lien et de l'interpréter comme une éventuelle source de soutien psychologique. L'enquête de Wellman utilise cette approche subjective. Ce type de réseau est souvent considéré comme le noyau le plus important des relations sociales de l'ego

Cette approche a l'avantage de la rapidité. Elle cause cependant l'omission de nombreuses personnes (amis « intermédiaires », voisins, collègues de travail et même certains membres de la famille) qui peuvent jouer un rôle à plusieurs égards : développement de comportements et transmission de valeurs, regards posés sur soi, échanges divers sur le plan matériel. Elle élimine aussi les gens avec qui les personnes interrogées ont une interaction négative, mais qui peuvent être des ressources importantes sur le plan de la comparaison et de l'intervention. Elle postule finalement que tout le monde a des intimes.

Fischer, de son côté, propose plutôt une question qui vise à identifier les personnes avec qui quelqu'un va discuter de choses importantes. Ce générateur de « conseillers » recoupe d'une certaine manière le générateur précédent, mais il peut aussi différer quelque peu. Straits (2000) discute des avantages d'utiliser l'un ou l'autre de ces deux générateurs de noms. Il est toutefois possible de trancher le débat en utilisant une question génératrice qui combine les deux aspects (Charbonneau et Bourdon, 2004).

Le réseau d'échanges

Cette approche vise à identifier le sous-ensemble du réseau d'un individu pour lequel la probabilité d'échanges « gratifiants » est la plus élevée (Fischer, 1982). Il s'agit de déterminer préalablement un ensemble de *situations* qui peuvent avoir suscité certains échanges entre l'ego et les membres de son réseau. Cette approche est le plus souvent rétrospective, mais elle prend parfois une forme prospective lorsqu'on choisit de demander à la personne d'anticiper un éventuel accès à une aide autour de mises en situation possibles. À elle seule, l'approche prospective donne des résultats très discutables pour ce qui est de l'exactitude de l'aide qui sera effectivement reçue lorsque l'événement se produira, mais elle sert finalement plutôt à mesurer le *sentiment* d'isolement ou celui d'être entouré, ce qui, comme il a été mentionné précédemment, est souvent directement considéré comme un indicateur de bien-être psychologique. Quant

aux mesures rétrospectives, il est généralement admis que les données sont de moins en moins fiables plus on recule dans le temps.

Théoriquement, cette méthode se justifie par le fait que les gens avec lesquels les individus ont des interactions diverses (d'entraide, de sociabilité, de soutien émotif, etc.) sont ceux qui ont le plus d'influence dans leur vie de tous les jours : « people who are sources of rewarding interactions will be particularly important in shaping respondent's attitudes and behavior » (McCallister et Fischer, 1978). Cette méthode ne permet pas de réaliser des analyses structurales des réseaux, mais cherche plutôt à faire un portrait de l'accès, pour un individu, à une plus ou moins grande quantité de ressources, qu'elles soient sociales, instrumentales, de soutien émotif ou autre. Dans certaines enquêtes, il ne s'agira d'ailleurs pas de générer des noms précis, mais de lier ces types de ressources à différents rôles traditionnels : parents, famille en général, amis, connaissances. Ce type de méthode sert donc surtout à savoir si, dans la société actuelle, les parents sont toujours ou non aidants, s'ils ont été remplacés par les amis, par exemple.

C'est tout de même le portrait du réseau d'échanges qui construit le plus exactement la notion de soutien dans le réseau et à laquelle font référence tous les auteurs qui mettent en évidence le rôle primordial du réseau social dans un ensemble de fonctions aidantes auprès des individus. Selon les thématiques abordées dans les enquêtes, les chercheurs choisiront des modalités d'échanges différentes (santé, famille, travail, etc.). Van der Poel inclut dans sa définition du réseau de soutien personnel trois sous-groupes de personnes, qui peuvent ou non se recouper : les liens qui peuvent fournir du soutien émotif, les liens qui peuvent fournir du soutien instrumental et les liens qui peuvent fournir de la compagnie et des relations de sociabilité. Pour Green et Rodgers, il est plutôt question du soutien d'appartenance (*belonging support*) qui fait référence au soutien émotif – mais repéré en fait à travers des questions sur la sociabilité en général – au soutien

matériel (temps, argent...) et au soutien « informatif » (avis, conseils, confiance). La réflexion sur le capital social se réfère souvent à ce dernier type de soutien, puisque c'est celui qui paraît le plus directement orienter l'action des individus dans les stratégies d'atteinte de divers objectifs. C'est aussi ce qu'on retrouve dans les réflexions sur le lien entre travail et réseau social; les deux s'inscrivent dans la même perspective générale.

Le réseau interactif

Cette approche vise à identifier le réseau des personnes avec qui l'individu interagit de façon routinière, à partir d'un indicateur de fréquence de contacts et de durée. Il est possible d'en faire une mesure générale à un moment précis avec une question telle que :

« En pensant à tous les gens avec qui vous êtes en contact (visites, téléphones), pouvez-vous me nommer les personnes avec qui vous l'êtes actuellement le plus souvent (en partant de celle avec qui vous êtes le plus fréquemment en contact)? »

Mais il y a aussi d'autres méthodes qui visent à faire l'inventaire des interactions survenues sur une période plus ou moins longue (semaines ou mois) et d'en indiquer la durée. L'identification du réseau interactif constitue une mesure directe de l'isolement « objectif » ou du contact social. Il n'y a au départ aucune qualification du type de lien, comme dans le cas des relations d'intimité, mais en obtenant de l'information supplémentaire sur les caractéristiques des membres, comme on le fait dans chacune des approches d'ailleurs, on a alors le portrait de la composition de l'entourage immédiat des individus, qui devient en lui-même une caractéristique de l'individu alors comparable avec d'autres.

Il existe des méthodes plus ambitieuses qui veulent faire le portrait du réseau total ou global d'un individu, qui comprendrait ainsi toutes les personnes qu'il connaît et qu'il pourrait contacter d'une façon ou d'une autre (ou bien des personnes qu'il reconnaîtrait et qui le reconnaîtraient en se rencontrant, peut-être par hasard dans un lieu public, etc.). Ce réseau comporte généralement plusieurs centaines de personnes et parfois même des milliers. Plusieurs techniques sont possibles ici : utiliser des listes de noms et de prénoms, retracer la manière d'accéder à des liens indirects à partir de situations fictives, etc. Par le biais de telles méthodes, il serait possible de mieux faire le portrait des liens faibles et indirects d'une personne, mais ce sont des techniques extrêmement coûteuses en temps.

Les méthodes combinées

Comme il a été mentionné plus tôt, la meilleure démarche paraît celle qui permet de combiner plusieurs méthodes. Les questions doivent alors être posées dans un ordre particulier, qui permet d'accumuler l'information sur le réseau. L'intervieweur commence donc par poser des questions sur la composition du ménage, puis passe au réseau d'interactions, puis au réseau des personnes significatives et finalement, à travers l'exploration de diverses situations d'aide, définies par les problématiques particulières de chaque enquête, au réseau d'échanges. Puisqu'il s'agit d'un processus cumulatif, il est toujours préférable de faire référence, dans la formule de présentation, aux membres déjà cités en ajoutant « et aux personnes auxquelles vous n'auriez pas pensé ». D'autres indices peuvent aussi venir compléter le portrait du réseau. Par exemple, après le réseau d'interactions, on peut poser une question sur la fréquentation de « lieux de sociabilité particuliers » ou encore sur la participation à certaines associations bénévoles. Cela permet alors d'aborder le thème de la participation civique, une composante essentielle du capital social selon Putnam. À la toute fin du questionnaire, il est aussi possible de poser une question sur la présence de relations moins

positives, par exemple : « Parmi les personnes que vous connaissez, lesquelles vous dérangent, vous agacent, vous mettent à l'envers, vous font sentir pire après les avoir vues ou leur avoir parlé? »

D'autres questions particulières peuvent être examinées ponctuellement : par exemple, pour connaître l'influence du réseau sur certaines attitudes ou comportements³.

L'une des méthodes combinées récentes les plus prometteuses qui paraît davantage se rapprocher de l'objectif de dresser le portrait du réseau le plus complet possible a été élaborée par une équipe française (Bidart et autres, 2002). Dans le cadre d'une enquête par panel réalisée auprès de jeunes adultes, cette équipe de recherche a conçu un générateur « par contexte » qui réfère successivement à l'ensemble des contextes de vie que traverse un individu dans sa vie quotidienne, mais aussi à des contextes passés où il aurait connu des gens avec qui il est encore en contacts au moment de l'enquête. Une équipe de recherche québécoise (Charbonneau et Bourdon, 2004) a repris cette idée en concevant un outil dont la durée de passation est considérablement réduite par rapport à la démarche française et qui offre une grande flexibilité d'usage. Entre 15 et 20 questions génératrices permettent de faire le tour des contextes de vie présents et passés. À partir de la liste des prénoms générés, d'autres questions servent à qualifier les membres du réseau, mais aussi à qualifier le lien qui les unit à « ego ». À une étape suivante, il devient possible de questionner le soutien anticipé dans différents domaines (selon les besoins de l'enquête) en référence à chacune des prénoms générés. La dernière partie de la démarche sert à repérer les groupes et cercles dont font partie les membres du réseau. Cet outil est actuellement utilisé dans le cadre de plusieurs recherches

3. Par exemple : « Here are some reasons why a person might NOT want to live with someone of the opposite sex without being married. Please circle how important each reason is to you. » (b. my friends disapprove c. my family disapprove) (*National Survey on Families and Households*).

(Charbonneau et Bourdon, 2004; Charbonneau et autres, 2004; Goyette et Charbonneau, 2004).

4.2.2 Qualifier les membres du réseau

Faire le portrait d'un réseau ne se limite pas à générer une liste de prénoms afin de faire un compte du nombre des personnes membres. Comme il vient d'être mentionné, on peut aussi qualifier les membres et les liens entre ego et les membres de son réseau. Recueillir de l'information sur les membres du réseau permet de décrire le niveau d'insertion sociale particulier des individus.

Sur la qualification du lien, plusieurs indicateurs sont assez généralement utilisés dans les enquêtes : type de lien (famille, ami, connaissance, etc.), circonstances de rencontre, durée de la relation, fréquence des contacts, lieux des contacts, mesure de satisfaction à l'égard du lien. Le choix de la précision des données recueillies sur les caractéristiques des membres sera déterminé par le cadre et les questions de recherche. Une forme minimale de questionnement permettra de connaître le sexe, l'âge, le lieu de résidence. Mais lorsqu'on veut mesurer le degré d'homogénéité/ hétérogénéité sociale du réseau, on étendra le questionnement à des mesures sur le niveau d'éducation, l'occupation, la religion, l'origine ethnoculturelle, etc. Sur le lien lui-même, la démarche utilisée par Bidart et autres (2002) a permis de connaître les activités que les membres font avec « ego », mais aussi ce qui les rapproche.

4.2.3 Les enquêtes qualitatives sur les réseaux sociaux

Les enquêtes qualitatives sur les réseaux sociaux débutent généralement par l'élaboration d'un portrait à partir des méthodes décrites précédemment. Elles visent ensuite à en approfondir la connaissance soit en en reconstruisant l'histoire ou en qualifiant avec le plus de précision possible les modalités d'interaction qui s'y produisent.

Les enquêtes qualitatives utilisent souvent des méthodes rétrospectives et, de plus en plus, des méthodes longitudinales. Elles permettent de connaître les circonstances d'apparition et de disparition de membres et d'expliquer l'absence de membres « attendus », tels que le sont, par exemple, les membres de la famille. Il s'agit de reconstruire l'histoire du réseau personnel. Cependant, il est toujours plus facile de décrire l'apparition de membres présents dans le réseau au moment de l'enquête et de tenter d'expliquer l'absence des membres attendus que de connaître les « sorties » du réseau, dont l'analyse exige une méthode longitudinale de suivi des membres présents. La méthode rétrospective peut évidemment servir, de façon plus précise, à suivre l'histoire de relations spécifiques entre deux personnes.

L'étude des trajectoires individuelles en fonction des événements du cycle de vie (études, travail, famille, résidence) permet aussi une reconstitution du soutien reçu autour de certains événements particuliers ou de connaître l'influence du réseau sur certaines prises de décision. Les événements considérés les plus importants pour la personne interviewée permettent souvent de garder avec plus d'exactitude en mémoire l'aide reçue. Toutefois, au-delà de la question de l'exactitude, la reconstitution des événements permet du moins de décrire ce qui, après un certain temps, sera considéré comme l'aide ou l'influence la plus significative.

Les enquêtes qualitatives n'exigent pas toujours une reconstitution historique très longue; elles peuvent aussi se centrer sur un événement précis et rapproché dans le temps dans un domaine particulier, comme ce fut le cas pour l'enquête réalisée à la suite de la tempête de verglas en 1998, où a pu être étudié le processus de mobilisation des ressources qu'ont entraîné le sinistre et la panne d'électricité qui a suivi (Charbonneau et autres, 1998). Par la sélection d'événements particuliers, ces analyses permettent de faire directement le lien entre l'étude des réseaux sociaux et celle des autres domaines qui intéressent

plus directement le chercheur (par exemple : la santé, le travail, l'éducation, etc.) Il s'agira alors de qualifier avec le plus de précision possible le contexte dans lequel s'est produit un événement ou une prise de décision particulière : quelles étaient les contraintes, les opportunités et, bien sûr, quel rôle y ont joué les membres du réseau et d'autres ressources potentielles comme celles des organismes communautaires ou des services gouvernementaux.

Dans le domaine de la santé par exemple, la maladie peut être comprise dans cette perspective d'analyse événementielle, en devenant une occasion de mobilisation de l'aide dans un réseau. C'est une perspective populaire dans certaines enquêtes qualitatives, en particulier dans celles portant sur le soutien à domicile (personnes âgées en perte d'autonomie, personnes lourdement handicapées, etc.) (Attias-Donfut, 1995; Gagnon et autres, 2001; Garant et Bolduc, 1990; Lesseman et Chaume, 1989; Rossi et Rossi, 1990; Willmott, 1987). Ces études décrivent l'aide fournie et le contexte dans lequel cette aide est donnée et reçue (limites, obstacles, etc.). D'autres événements de santé peuvent aussi être étudiés de cette façon, par exemple les grossesses et naissances (Belsky et Provine, 1984; Charbonneau, 2003). Ailleurs on s'emploiera à décrire une expérience spécifique de soutien dans des familles dont un membre présente un état de santé particulier (Arnaldi, Grillakis et laboni, 1995)⁴.

Ces analyses permettent aussi d'organiser l'ordre des mobilisations de ressources (vers qui on se tourne d'abord, et ensuite, etc.), ce qui permet d'ailleurs de mieux comprendre les interactions entre les ressources

4. Dans le domaine de la santé, par ailleurs, la perspective « événementielle » est aussi utilisée dans de grandes enquêtes. L'enquête sur la santé de Statistique Canada comporte ainsi une série de questions sur l'aide fournie et l'aide reçue en lien avec des incapacités temporaires ou permanentes. Cependant, les questionnements se limitant au soutien, le portrait du réseau social demeure très partiel.

personnelles, celles du réseau, celles du « milieu de vie » et les ressources institutionnelles (Charbonneau et autres, 1998; Charbonneau, 2000). La principale qualité des enquêtes qualitatives est certainement de permettre de cerner les règles d'interaction sous-jacentes aux réseaux et les conditions d'accès aux ressources à partir de situations concrètes où il y a interaction et mobilisation (Godbout et Charbonneau, 1996; Charbonneau et autres, 1998).

Cela nous conduit ainsi à inverser notre analyse centrée sur la contribution des réseaux sociaux dans différents champs de l'existence humaine et à se questionner sur *les conditions mêmes de l'existence des réseaux* et, en particulier, de leur capacité à être mobilisés sur le plan des ressources. Nous rejoignons ici un sujet déjà abordé car il renvoie aux problématiques de l'isolement social et de la difficulté à mobiliser les ressources du réseau, mais aussi aux questionnements que nous avons soulevés dans le cadre de la discussion sur le capital social.

Deux grandes catégories d'explications, qui sont intimement reliées entre elles, peuvent être amenées :

1. Les *contextes sociaux* dans lesquels sont impliquées les personnes (les divers événements qui surviennent tout au long de leur vie, les situations sociales dans lesquelles elles sont impliquées, notamment un milieu d'études ou de travail donné, les rôles sociaux qu'elles assument, par exemple être parent). Les contextes de vie ou les caractéristiques des milieux sociaux pourront donc favoriser ou faire obstacle à la création et au maintien de ces relations interpersonnelles satisfaisantes et propices au soutien.
2. Les caractéristiques individuelles des personnes. Les conditions propices font référence à des *traits de la personnalité* ou à des *habiletés sociales (capabilities)*.

Parmi ces caractéristiques individuelles, on compte certains traits de personnalité (entregent, adaptation,

connaissance des codes de comportement, gêne/timidité, estime de soi, sentiment de contrôle, etc.) et même certains traits physiques (les personnes perçues comme plus attrayantes dans une culture donnée auront plus d'amis, plus de succès professionnels, etc.). S'il est vrai que les traits de personnalité sont façonnés par les différents contextes sociaux dans lesquels les individus s'inscrivent (environnement familial, type d'éducation reçu, genre d'environnement de travail), les personnalités vont aussi elles-mêmes influencer les types de contextes dans lesquels les individus seront impliqués au cours de leur vie. En ce sens, il faut retenir que les effets peuvent à l'occasion se confondre et que les deux dimensions peuvent s'influencer mutuellement. Green et Rodgers (2001), dans une étude en deux temps (avec une période d'un an entre les deux prises de mesure), montrent ainsi le lien réciproque entre sentiment de contrôle et niveaux de soutien (matériel et informatif) disponible.

L'importance du sentiment de contrôle vient du fait qu'il définit la capacité même des individus de mobiliser les ressources nécessaires et de savoir précisément quel est le moment le plus approprié pour cette mobilisation. En ce sens, comme le soutiennent les auteurs, le sentiment de contrôle apparaît comme une ressource d'action qui va déterminer l'utilisation des autres ressources, celles du réseau par exemple. Leur étude montre tout autant, par ailleurs, que d'avoir réalisé une mobilisation de ressources fructueuse dans le passé favorise directement le développement de ce sentiment de contrôle. Ainsi, comme le rappellent Sarason, Sarason et Pierce (1990), le sentiment d'être soutenu, généré par le fait d'avoir connu dans le passé des expériences positives de soutien, constitue l'élément essentiel qui va permettre à chacun de s'engager dans l'exploration et l'expérimentation qui construisent le développement des compétences et qui va protéger l'individu des conséquences négatives possibles de cet exercice d'exploration.

Ajoutons que, comme Green et Rodgers le rappellent, cette approche reste encore largement à développer. Quelques éléments en sont fournis par les grandes enquêtes qui associent, dans leur description des réseaux, certaines caractéristiques des individus et certains contextes sociaux qui caractérisent leur existence (genre, origine ethnique et sociale, revenus, éducation, structure familiale) à des indices particuliers de la structure des réseaux (nombre de membres, densité, types de soutien) (Cochran et autres, 1990; Wellman, 1983; Willmott, 1987; Fischer, 1982; Marsden, 1987; Moore, 1990). On peut penser aussi à d'autres caractéristiques personnelles reliées à la santé, ce qui conduirait, par exemple, à s'intéresser à la formation et au maintien de réseaux personnels, du type « groupes d'entraide », dont tous les membres partagent un handicap et ont précisément une fonction de sociabilité et de soutien.

Cette démarche peut aussi mener à la comparaison de groupes d'individus qui présentent des états de santé différents pour établir des distinctions qui seraient liées à ces états. Est-ce que les personnes handicapées ou dépressives ont un réseau différent de celles qui ne le sont pas? L'étude de Tolsdorf (1976) s'emploie, par exemple, à comparer les réseaux des personnes schizo-phrènes et normales. Sarason et autres (1983) font référence par ailleurs à une étude qui démontre que les personnes dépressives ont une perception plus négative de leur réseau et vivent un plus grand sentiment d'isolement (voir aussi : Nurmi et autres, 1997).

Dans la même perspective que celle présentée par Green et Rodgers, d'autres auteurs (Jones, 1982; Montgomery, Haemmerlie et Edwards, 1991; Cohen et Shinar, 1985; Franck, 1980; Shiefloe, 1990) ont aussi démontré le lien entre l'accès à un réseau et la présence de compétences sociales particulières (confiance en soi, connaissance des codes de comportements), ce qui nous renvoie à l'univers des *savoirs* acquis depuis la naissance dans le contexte familial et dans les interactions avec l'entourage social

plus large. Ces questionnements conduisent en fait à un champ d'analyse – qui intéresse d'abord les chercheurs en psychologie sociale, mais aussi quelques sociologues – ayant comme objectif de montrer comment, depuis l'enfance, peuvent se développer des relations interpersonnelles satisfaisantes et un réseau social fonctionnel. Comme le soulignent Green et Rodgers (2001 : 437) :

« The cognitive representations formed during early childhood are believed to affect an individual's ability to empathize and form healthy relationships as adults. It has been suggested that the inability to form and maintain secure relationships may result in a variety of psychological problems, such as increased stress, anxiety and depression. The data suggest that another negative consequence of this inability to connect emotionally with others is a subsequent reduction in the ability of other kinds of more instrumental supports ».

Les études conduites auprès de certaines populations en difficulté montrent bien l'influence du contexte de l'enfance dans la construction et le maintien des relations sociales fonctionnelles (Charbonneau, 2001; Charbonneau et Molgat, 2002). L'instabilité conjugale des parents et les déménagements fréquents construisent un contexte propice à d'importantes ruptures de liens, élément qui aura une forte influence à la fois sur la taille du réseau de la personne et sur la capacité d'apprentissage du maintien de relations viables à long terme. L'analyse des trajectoires de vie marquées par d'importantes ruptures de liens révèle toujours des pertes de confiance survenues tôt dans l'enfance, au moment où l'enfant est entièrement dépendant de son entourage. Les enfants qui ont connu de telles ruptures relationnelles vont effectivement apprendre à se méfier pour se protéger de la souffrance associée aux pertes relationnelles. D'autres études ont bien montré que seule la confiance permet de garder des relations

fonctionnelles à l'âge adulte, de s'engager envers d'autres et ainsi de créer au milieu de son réseau, des relations aidantes et réciproques (Finch et Mason, 1993; Godbout et Charbonneau, 1996). Ces réflexions rejoignent finalement les propositions de Coleman (1988) et Putnam (2000) qui considèrent que la notion de confiance est indissociable de celle de capital social.

Les réseaux de délinquance, de consommation de drogues ou autre en fournissent d'ailleurs un bon contre-exemple. Ces réseaux fournissent rarement des ressources de soutien diversifiées et disponibles à long terme. Ils fonctionnent aussi selon des règles particulières, davantage axées sur la méfiance et la nécessité de payer pour des services rendus, ce qui n'est pas le propre d'un réseau fonctionnel à long terme.

4.3 Les enquêtes longitudinales et les réseaux sociaux

La thématique des réseaux n'est centrale dans aucune grande enquête longitudinale consultée. On n'y retrouvera ainsi jamais une série de questions qui poursuit directement l'objectif de présenter les portraits de réseaux les plus complets possible en utilisant des méthodes génératrices de noms combinées. Plusieurs des enquêtes comportent cependant un certain nombre de questions relatives à ce thème, principalement considéré sous l'angle de la disponibilité de ressources de diverses natures. Même sous cet angle plus étroit, chaque enquête a aussi ses thèmes privilégiés et les enquêtes ne combinent pas dans leur questionnaire toutes les dimensions des relations sociales (c'est-à-dire les relations d'échange, de sociabilité, de soutien instrumental, etc.). Il est donc très rare que la question de la disponibilité des ressources soit explorée dans une perspective large. Quelques enquêtes proposent un questionnement plus élaboré, soit en ce qui a trait à la diversité des thématiques, soit concernant l'approfondissement de la dynamique même de la circulation des ressources. On y retrouve le plus

souvent une copie assez exacte des questions issues des enquêtes sur l'utilisation des ressources dans les réseaux qui ne sont réalisées qu'en une seule fois.

4.3.1 Les générateurs de noms dans les enquêtes longitudinales

En général, les enquêtes longitudinales s'intéressent surtout : 1) à la question des soutiens; 2) à l'interaction du répondant avec des personnes de son entourage. Si on reprend notre classification des générateurs de noms, on observe donc que c'est le réseau d'**échanges** qui intéresse le plus les chercheurs. Le réseau des personnes **significatives** est présent par le biais de questions centrées sur des types d'échange auxquels il est associé (soutien émotif, confiance, par exemple) ou par une question qui demande directement de nommer les « meilleurs amis » ou « qui sont les proches »; on y inclut généralement un nombre limite de personnes à nommer.

Le repérage du réseau **interactif** se fait non pas par l'utilisation du générateur de noms habituel qui demande au répondant « quelles sont les personnes avec qui il est le plus souvent en contact », mais plutôt, soit par une question qui vise à établir le *nombre* de personnes fréquentées, soit, encore plus souvent, par une exploration de la *fréquence* des contacts avec certaines personnes considérées par le biais des catégories de liens prédéfinies (parents, autres membres de la famille, voisins, etc.). Dans l'ensemble des questions relatives au réseau d'interactions, on peut aussi ajouter celles qui s'intéressent à la fréquence de certaines activités qui permettent de rencontrer des personnes, encore là prédéfinies par des types de relations.

En résumé, il y a très peu d'enquêtes dont les questions permettront de véritablement générer des **noms précis**. Les deux exceptions sont la *Wisconsin*

*Longitudinal Study*⁵ et le *German SocioEconomic Panel*⁶, qui combinent réseau interactif et réseau de personnes significatives dans le même énoncé, ce qui ne concerne pourtant pas toujours les mêmes personnes dans la réalité.

Les chercheurs visent en fait, avec le type de questions généralement retenues : 1) à produire une certaine mesure **de l'isolement**; 2) à connaître la présence ou l'absence de **soutien** autour de certains thèmes. La mesure de l'isolement peut se définir : 1) par la présence/absence de soutien émotif (proches); 2) par la présence/absence de soutien d'un certain type (échange); 3) par la fréquence de contacts avec certains types de personnes (sociabilité) ou par le nombre de membres d'un réseau; 4) par la fréquence de participation à des activités. Ces divers éléments composent donc une mesure du *degré* d'isolement mais il est rare qu'on croise plusieurs éléments dans la même enquête.

La répétition des vagues d'enquête permet surtout de conclure sur les *variations de ce degré d'isolement*, mais très rarement sur le suivi de liens concrets (une exception intéressante : la *Wisconsin Longitudinal Study*). Par ailleurs, ces choix méthodologiques reposent sur des postulats théoriques précis qui associent d'ailleurs l'isolement avec quelques éléments à la fois seulement.

5. La *Wisconsin Longitudinal Study* a la particularité d'avoir été réalisée dans un milieu fermé (une école). Les questions génératrices de noms ont permis de faire des recoupements entre les réponses obtenues et de définir des amitiés réciproques pour lesquelles des questions supplémentaires ont été posées. Malgré ces contraintes, rien n'empêche d'utiliser ces questions dans un autre contexte. « Could you give me the names of some of the boys or some of the girls who were your best friends in your senior class in high school? We are interested in the ones who were your best friends in high school, not only the ones you see now. (GET THREE NAMES) We would like their maiden names. »

6. « Now some questions about your circle of acquaintances: Consider the three persons with whom you have a close friendship and with whom you meet the most. These can be relatives as well as non-relatives, but they may not belong to your household. »

4.3.2 Les limites des méthodes adoptées dans les études longitudinales actuelles

S'il n'y a pas de véritables générateurs de noms, que génère-t-on? Surtout des liens avec des types de personnes prédéfinis par les enquêteurs : famille, amis, connaissances. À l'intérieur du groupe « famille »⁷, les types sont souvent mieux définis, ce qui permet éventuellement de suivre les liens d'une vague à l'autre. Cependant, pour les amis, les connaissances ou autres types de liens, d'une vague à l'autre, on ne peut savoir si un ami est remplacé par un autre ami, ou une connaissance par une autre connaissance. On sait donc s'il y a un soutien qui est associé à ce type de relation, mais on ne sait pas du tout ce que ça implique comme changement dans la composition du réseau. Et recevoir l'aide d'un même ami d'une année à l'autre est en fait bien différent d'en recevoir une, ponctuelle, de personnes différentes d'une fois à l'autre à cause de l'importance de la valeur de la durée des relations sociales dans l'exercice de mobilisation des ressources.

En fait, se limiter à recueillir l'information sur la circulation de certaines aides spécifiques en lien avec des types de liens non associés à des personnes précises ne paraît pas, à première vue, apporter bien davantage que ce que les nombreuses enquêtes non longitudinales déjà existantes ont généré comme connaissances sur le sujet, surtout lorsque seulement quelques domaines précis d'aide sont retenus à chaque fois. Finalement, si donner une liste de types prédéfinis de liens est un raccourci commode, on remarque souvent l'absence de certains (par exemple, les collègues de travail) qui sont souvent plus importants que ceux mentionnés dans certaines circonstances, comme de nombreux auteurs l'ont souligné. Il faut donc être très vigilant afin qu'au moins ces types de liens se retrouvent dans les choix de réponse.

7. Consulter à ce sujet le chapitre 3 portant sur la famille.

Les mesures de soutien utilisées dans les enquêtes font référence parfois à des mises en situation hypothétiques, au temps réel ou au temps passé, avec diverses durées. L'utilisation de mises en situation présente d'importantes limites : cette méthode permet surtout de traduire un certain « sentiment » d'être entouré ou pas, mais ne permet pas de déduire si cette aide sera vraiment disponible le moment venu. Les types d'aide perçue les plus fréquents semblent être le soutien émotif, le soutien financier, l'aide à la suite d'un divorce, d'une maladie ou dans le cadre d'une recherche d'emploi. La *National Survey of Families and Households* fait référence à sept types d'aide – ce qui semble être une variété rarement présente – toujours dans des mises en situation hypothétiques.

Cela étant dit, d'autres enquêtes abordent ce sujet différemment et font le lien avec un événement passé (surtout : divorce, maladie, emploi). Dans ce domaine, la *Panel Study of Income Dynamics* (PSID – États-Unis) semble être la seule enquête qui fait le lien entre le soutien perçu et le soutien réel : on y a choisi d'approfondir quelques questions, mais la diversité des thèmes est limitée⁸. Par ailleurs, en rattachant l'exploration des thèmes relatifs au soutien social à des événements précis, réellement survenus, on a moins à se questionner sur la fréquence à laquelle on posera les questions sur ces thèmes dans une enquête longitudinale : on les pose quand les événements surviennent. La question de la fréquence à laquelle on doit réinterroger le sujet sur les mêmes thèmes va se poser pour d'autres aspects : pour les fréquences de rencontres (la sociabilité) ou pour des questions qui abordent plus directement la composition du réseau social (générateurs de noms). Rappelons que les mesures de fréquence de rencontres sont, dans les enquêtes, toujours reliées au présent ou au passé (dernier mois, dernière semaine, cinq dernières années).

8. Exemple : « Do you have a relative or friend who doesn't live near you who could come to help you in an emergency? » [...] « In the last five years has either a friend or a relative spent a lot of time helping you in an emergency? » « What kind of help did you received »?

4.3.3 Les autres thèmes relatifs aux réseaux

Plusieurs enquêtes ont inclus des questions qui permettent d'aborder d'autres dimensions des relations sociales ou encore d'utiliser l'outil longitudinal de manière à qualifier l'évolution des dynamiques relationnelles par des comparaisons entre des phénomènes anticipés/réels ou rétrospectifs/présents.

Sur la *qualité des liens* eux-mêmes, plusieurs études longitudinales se limitent à une mesure de satisfaction à l'égard de relations définies uniquement par des types de liens (parents, amis, etc.), ce qui permet cependant peu de nuances à l'intérieur d'un type de liens (on peut être satisfait de relations avec certains amis et pas avec d'autres). Le *Russian SocioEconomic Transition panel* (RUSSET) a choisi une mesure plus simple, satisfaction de « vos relations sociales », mais il offre une comparaison rétrospective de la satisfaction « il y a 5 ans »⁹. Évidemment, la comparaison avec une période si éloignée dans le temps n'est peut-être pas très adéquate, mais cela donne l'idée, en choisissant un moment plus rapproché, de faire ce type de comparaison entre le passé et le présent. Par ailleurs, dans le cadre précis des relations familiales, le RUSSET ne se contente pas d'une mesure générale de satisfaction, mais questionne aussi la qualité de la relation avec chacun des membres de la famille (chaleureuse, proche, relation inexistante)¹⁰.

9. « How satisfied are you with your social contacts at present? »

« Please try to recall the year of 1988. Try to recall what you did that year and how you felt that year. How satisfied were you with your social contacts in 1988? »

10. « How would you describe your relations with your partner? »

(1) Very warm and close, good relations
 (2) Our relations are good, but not very close
 (3) Our relations are neutral
 (4) The relations are quite bad and cold
 (5) We have very bad relations
 (6) There are no relations at all); « How would you describe the relations with your parents now? »/
 « How would you describe your relations with your siblings now? »

C'est évidemment dans les enquêtes qui ont permis de générer des noms (*Wisconsin* et *German Socio-economic panel*, par exemple) qu'il devient possible de suivre l'évolution précise de la qualité des liens. Dans ces deux enquêtes, il est aussi possible de voir évoluer les caractéristiques des membres du réseau (éducation, revenu, travail, origine ethnique...), ce qui est une bonne chose pour une analyse multiniveaux. Par ailleurs, la *Russia Longitudinal Study* (vague 2000) comporte une question traitant d'anticipation du changement dans le réseau (contacts sociaux), qui peut profiter d'une comparaison de données dans une vague ultérieure¹¹.

L'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA) a, quant à elle, choisi de questionner directement sur le sentiment d'isolement ou la perception d'une aide disponible en utilisant des mises en situation non pas basées sur une anticipation d'un besoin d'aide, mais sur un constat « bilan » axé sur le présent. Autour de l'aide attendue et reçue, le PSID a aussi choisi d'approfondir le questionnement par des mesures d'importance quantitative de l'aide (temps, argent) mais aussi par quelques mesures des modalités d'accès (intérêt sur l'argent prêté, prêt ou cadeau, sentiment de dette). Les comparaisons « en deux temps » les plus courantes demeurent celles qui favorisent la comparaison entre des anticipations et la réalité (comme dans le PSID).

Notons certaines questions très particulières : celle de la *National Survey of Families and Households* qui permet, de manière indirecte, de mesurer la force d'influence des amis sur les attitudes du répondant¹² et

11. « Would you like to change anything in your social contacts or not? » / « How are you going to change your social contacts? » / « How likely is it, in your opinion, that your social contacts will change in the next 2 years? »

12. « Here are some reasons why a person might NOT want to live with someone of the opposite sex without being married. Please circle how important each reason is to you. (b. my friends disapprove c. my family disapprove) »

celle de la *Panel Study on Belgian Households* portant sur l'importance de la « valeur » sociabilité¹³.

Plusieurs enquêtes s'intéressent aussi aux facteurs limitatifs de la sociabilité (anticipés ou passés), qui permettent d'ailleurs de faire le lien avec d'autres thèmes abordés dans les enquêtes générales : état de santé, aide à une personne malade ou, comme dans la *General Social Survey* (États-Unis), un ensemble de circonstances qui expliquent que le répondant ne voit pas plus souvent ses amis (travail, famille et santé). Certaines questionnent aussi le changement dans la qualité de la sociabilité après un événement particulier, comme le divorce.

4.4 La proposition pour l'ESSIL

Dans le contexte actuel, l'ESSIL ne peut passer outre les questions au sujet des réseaux sociaux, si on estime que les ressources que l'entourage peut éventuellement fournir à l'individu sont effectivement partie prenante des processus de décision et de la succession des actions qui vont construire sa trajectoire de vie. C'est bien parce que nous percevons la société actuelle comme le cadre dans lequel l'individu doit pouvoir développer son potentiel et prendre les meilleures décisions, dans un contexte axé maintenant sur l'initiative, la performance, la flexibilité, la réactivité et l'adaptabilité, que nous devons tenir compte de l'apport de ressources provenant de sources variées, mais dont les modalités d'accès sont encore plutôt méconnues.

Dans cette perspective, l'ESSIL se doit d'innover, en particulier en facilitant l'étude des liens entre les divers volets de l'enquête, par exemple, dans le choix des types d'échanges ou de certains événements à étudier plus en

13. Parmi les sept propositions suivantes, pouvez-vous me dire comment elles s'appliquent à votre propre situation. Elles s'appliquent très mal (1), assez mal (2), assez bien (3) ou très bien (4) « - nous accordons une grande place aux amis, nous en fréquentons beaucoup et notre maison leur est ouverte ».

profondeur. Dans le choix des questions, il est important de trouver celles qui permettent de répondre le plus directement aux interrogations sous-tendues, notamment en ce qui concerne le sentiment d'isolement pour éviter d'avoir à poser une multitude de questions pour cerner un seul sujet. La proposition tient aussi compte d'une diversité de modalités d'enquête, permise par la répétition de l'enquête année après année¹⁴.

Rappelons que tout ce qui concerne les réseaux sociaux, le soutien social et l'isolement ne peut être analysé autrement que par le biais d'une approche centrée sur l'individu. Sauf exception, le recueil d'information par procuration paraît ici de bien peu d'utilité (par exemple, cela pourrait être le cas pour mesurer le soutien reçu de personnes présentant des limitations d'activité où il est possible de demander à un tiers, vivant dans le même ménage, de noter qui a fourni une certaine aide). Cependant, il n'est pas alors possible de connaître la satisfaction à l'égard de l'aide reçue, question qui ne peut être que demandée directement à la personne qui l'a reçue.

Par ailleurs, tant qu'on s'intéresse aux dynamiques relationnelles à l'intérieur du *ménage*, on peut recourir à des questionnaires autoadministrés laissés aux autres membres du ménage¹⁵, comme ont finalement choisi de faire les responsables de la *Level of Living Survey* dans la vague 2000. Le questionnaire *free style* pour les enfants de 10-18 ans explore précisément ces thèmes (relations sociales, besoin de soutien, perception de la disponibilité de temps des parents, climat relationnel à la maison et à l'école, etc.), qui ne peuvent être couverts autrement qu'en s'adressant directement aux individus.

14. Dans l'ESSIL, il y a donc des questions qui reviennent à tous les ans, d'autres à tous les deux ans, puis à tous les quatre ans, il y a un thème-vedette, une procédure qui permet alors de l'explorer plus en profondeur. Le thème des réseaux sociaux, associé à celui de la famille, est donc un de ces thèmes-vedettes (voir chapitre 10).

15. L'utilisation de sous-échantillons de personnes volontaires, pour ce thème, permet peut-être de contourner la réticence des participants pour ce type d'enquête et la crainte de les perdre pour la vague suivante.

On ne peut toutefois pas faire ce type de démarche auprès des membres du réseau hors ménage.

L'étude du réseau social doit, selon nous, être abordée selon ses trois dimensions : intimité, sociabilité et échange. Elle doit en fait à la fois permettre : 1) de mieux comprendre les dynamiques d'isolement social (réel et perçu) et 2) de faire avancer les connaissances sur les conditions qui favorisent ou font obstacle à la création et au maintien d'un réseau social et à l'accès à ses ressources, en particulier en mettant l'accent sur la notion de compétences (savoirs). Elle devra aussi contribuer à définir le lien actuellement peu documenté entre ressources personnelles et ressources collectives, comme le propose l'utilisation de la notion de capital social.

4.4.1 L'isolement et la sociabilité

Comme il a été mentionné en début de texte, la problématique de l'isolement peut être documentée à partir de mesures objectives et subjectives. On sait que les questionnements sur les liens significatifs et sur la sociabilité constituent souvent une mesure *indirecte* (déduite) de **l'isolement** : le *nombre* de personnes fréquentées (sociabilité) ou « déclarées intimes » est considéré comme une mesure d'isolement/entourage. Dans notre proposition, nous utilisons à la fois des questions sur la fréquentation et des questions de type « générateur de noms » pour construire une mesure objective de l'isolement.

Dans une grande enquête sociale générale, il est peu envisageable de retenir des modalités génératrices de noms qui serviraient à construire le « portrait le plus complet possible » du réseau social dans la diversité de ses fonctions, même si bien des chercheurs dans le domaine seraient très enthousiastes devant la possibilité de suivre la composition de milliers de réseaux sur plusieurs décennies. Un questionnaire de ce type, qui tient compte de caractéristiques minimales sur les membres du réseau, prend un minimum de

20 minutes à remplir¹⁶. Comme il a été mentionné plus tôt, plusieurs enquêtes utilisent le générateur des liens significatifs (**intimité**) (*Wisconsin Longitudinal Study*, *German Socioeconomic Panel* ou *Russia Longitudinal Study*) alors que l'enquête américaine *General Social Survey* (GSS) de 1985 a choisi de générer des noms à partir de la question sur les personnes avec qui on parle de choses importantes (*important matters*) (**échange**). Comme chaque méthode a ses avantages et ses inconvénients, il n'est pas facile de faire un choix. Nous proposons donc de combiner les deux questions.

Il s'agit du principal générateur de noms – la question reviendra aux deux ans – mais pour s'assurer d'un portrait plus fidèle du réseau, d'autres questions génératrices de noms seront aussi incluses dans le questionnaire lors des vagues quadriennales, lorsque les réseaux sociaux en seront un thème-vedette. Ces générateurs de noms exploreront les thématiques du soutien émotif (la confiance), du soutien matériel (l'argent) et de l'information (conseils). Par ailleurs, les générateurs d'aide, en abordant les trois thèmes du réseau d'échanges (matériel, émotif et conseils), servent aussi de mesures de l'aide perçue.

La question bisannuelle sur le générateur de noms suscitera des réponses ouvertes sur des prénoms de personnes. Le nombre en est d'abord non limité. Une question complémentaire sera posée pour situer ce

prénom par rapport à des rôles prédéfinis (parents, amis, voisins, collègues de travail, etc.). Lors de la passation du questionnaire quadriennal, nous compléterons l'information sur les caractéristiques des personnes nommées, avec un nombre limité de liens choisis par une des méthodes proposées par les chercheurs qui ont retenu cette procédure (Fischer, 1982; Grossetti, 2002). Les thèmes suivants seront explorés : âge, profession, situation de famille, niveau d'études, statut d'emploi, lieu de résidence et distance, durée de la relation, contexte de la rencontre et fréquence du contact.

Pour compléter l'information sur la composition du réseau social « objectif » et pour profiter au mieux de la nature longitudinale de l'ESSIL, deux questions seront aussi comprises dans le bloc quadriennal : l'une qui permet à l'interviewé de faire le bilan des changements dans le réseau depuis quatre ans et l'autre qui vise à mesurer l'anticipation que survienne un tel changement dans les prochaines années. Il sera en effet intéressant d'observer si les individus qui désirent, de vague en vague, changer de relations sans toutefois que cela se produise se retrouvent dans des situations de stress particulières (ou développent plus que la moyenne des problèmes de santé mentale).

Les autres mesures objectives du réseau social, comprises ici dans le sens de la sociabilité générale, se rapprochent de ce qu'on retrouve dans plusieurs enquêtes sur la fréquence des contacts ou d'activités sociales (fréquence des contacts avec divers types de liens – dont une question spécifique sur les voisins – et fréquence de réalisation de diverses activités de loisirs).

Comme il a été largement commenté en début de chapitre, l'étude de l'isolement ne peut se contenter d'une mesure objective. Pour certains auteurs, la mesure subjective sur le sentiment d'isolement et sur la qualité des liens paraît même la plus importante. Dans cette perspective, il est donc approprié d'interroger directement le répondant sur sa perception d'être isolé

16. Ne demeure ici que la possibilité de procéder à un tel exercice avec le cadre d'une enquête particulière prenant appui sur un sous-échantillon qui pourrait lui-même être suivi spécifiquement à une fréquence plus longue que les fréquences qui sont envisagées dans l'ESSIL. Ce serait par ailleurs la seule manière de véritablement documenter les circonstances de pertes de membres dans le réseau, un sujet que ne couvre actuellement aucune enquête; seul un suivi longitudinal le permet (même les enquêtes qualitatives rétrospectives ne le permettent pas) et met bien en valeur la caractéristique particulière de la ressource réseau qui ne s'accumule pas dans le temps, et qui peut donc se perdre, mais on ne sait vraiment pas comment ou pourquoi, ce qui est certainement une des causes importantes de fragilisation des individus en processus de désaffiliation sociale.

ou entouré, comme le propose le HILDA par exemple, à partir de mises en situation actuelles¹⁷. Nous avons donc retenu une telle question qui, à la suite de l'importance que lui accorde la plupart des chercheurs dans le domaine de la santé, paraît devoir être posée le plus fréquemment possible. Elle sera donc comprise dans le questionnaire annuel. La qualité des liens est, quant à elle, généralement mesurée sur le plan de la satisfaction, soit par rapport à la fréquence des contacts avec les membres du réseau, soit par rapport à une aide qui a été offerte. Une question sur la satisfaction par rapport aux contacts a été incluse dans le bloc quadriennal. Celle qui concerne la satisfaction à la suite d'une aide reçue est plutôt incluse dans le bloc annuel, dans une démarche de questionnement basée sur l'occurrence de certains événements qui suscitent une mobilisation d'aide, questionnement que nous présentons dans la partie suivante.

Finalement, pour faire avancer les connaissances sur les dynamiques d'interaction sociale et mieux connaître la vraie réalité des réseaux sociaux, nous suivrons les conseils de plusieurs chercheurs qui estiment que, d'une part, on ne peut comprendre la dynamique des réseaux et leur réelle capacité d'être mobilisés en cas de besoin sans connaître la présence des liens négatifs dans le réseau et sans savoir ce qui constitue des obstacles réels à la fréquentation des membres du réseau, un facteur susceptible aussi de limiter les possibilités de le mobiliser en cas de besoin. Dans le premier cas, nous avons retenu trois questions suggérées par Lefler (1986) qui seront comprises dans le bloc quadriennal (personnes trop demandantes, peu fiables et qui sont sources de vexations). Dans le second cas, nous avons retenu la suggestion du GSS

17. « a) People don't come to visit me as often as I would like; b) I often need help from other people but can't get it; c) I seem to have a lot of friends; d) I don't have anyone that I can confide in; e) I have no one to lean on in times of trouble; f) There is someone who can always cheer me up when I'm down; g) I often feel very lonely; h) I enjoy the time I spend with the people who are important to me; i) When something's on my mind, just talking with the people I know can make me feel better; j) When I need someone to help me out, I can usually find someone. »

sur l'identification des raisons de la non-fréquentation du réseau¹⁸. Notons que le choix de réponse permet aussi d'explorer d'autres thèmes extrêmement pertinents dans notre société : la question du sentiment de manque de temps et les peurs reliées à la criminalité.

4.4.2 Le soutien instrumental

Le domaine du soutien instrumental est extrêmement vaste : on l'a constaté, jusqu'à présent chaque enquête a sélectionné dans ce domaine quelques thèmes très précis. De notre côté, nous avons l'objectif d'assurer le lien entre les divers volets de l'enquête et c'est probablement ici que la question demeure la plus pertinente. C'est dans cette perspective que nous avons choisi une démarche originale axée sur des mesures en temps réel ou rétrospectives qui offrent l'information la plus exacte sur la capacité compensatrice d'un réseau social en cas de besoin. En complément donc à la démarche décrite précédemment qui permettra d'explorer la question de l'aide perçue (et donc de l'isolement) à partir des générateurs de noms, la présente démarche servira plutôt à enregistrer l'aide réellement reçue dans diverses circonstances intervenues depuis la dernière passation du questionnaire, donc lors de la dernière année.

Nous avons choisi une démarche événementielle dont les questions seront activées lorsque l'événement sera enregistré durant la passation du questionnaire dans l'exploration des autres volets de l'enquête. Ainsi, en lien avec le thème du travail, un volet « aide » sera activé dans des épisodes de perte d'emploi ou de

18. Poverty and social exclusion survey (GHS) « What factors prevent you from meeting up with family or friends more often? CODE ALL THAT APPLY (1) I see them as often as I want to; (2) Not interested; (3) Can't afford to; (4) Lack of time due to paid work; (5) Lack of time due to childcare responsibilities; (6) Lack of time due to other caring responsibilities; (7) Can't go out because of caring responsibilities; (8) No vehicle; (9) Poor public transport; (10) Problems with physical access; (11) Too ill, sick or disabled; (12) Too old; (13) Fear of burglary or vandalism; (14) Fear of personal attack; (15) Too far away; (16) None of these. »

recherche active d'emploi. Ce sera la même chose dans le domaine scolaire, avec un épisode de retour à l'école. En lien avec le thème de la famille et du ménage, la même procédure permettra d'explorer le thème de l'aide autour des naissances, des ruptures de relations conjugales et des déménagements. Puis, en lien avec la thématique de la santé physique, cette même procédure conduira à l'étude de l'aide autour d'un épisode d'hospitalisation ou de limitation sévère d'activités. Finalement, en lien avec le thème de la santé mentale, une question sur les événements stressants vécus au cours de la dernière année pourra aussi être complétée par un bloc de questions portant sur l'aide reçue.

Le choix des événements permet d'abord de couvrir les trois thématiques principales de l'aide : soutien matériel (naissance, déménagement, rupture conjugale, limitation d'activités), soutien émotif (perte d'emploi, naissance, rupture conjugale, limitation d'activités, perte d'un être cher) et conseils (emploi, rupture conjugale, retour à l'école).

Autour de chacun des événements, nous ne chercherons pas uniquement à savoir si la personne a reçu une aide ou non, mais aussi qui l'a fournie. Et lorsque la question est pertinente, nous verrons à distinguer une aide reçue des proches, d'une aide fournie par des services gouvernementaux ou des organismes communautaires. Nous pourrions, dans certains cas où une aide peut se manifester de différentes manières, en préciser la nature (par exemple autour des limitations d'activités). Dans chacun des cas, le questionnaire sera complété par une mesure de satisfaction à l'égard de l'aide reçue. Dans certains cas, il paraît aussi pertinent d'approfondir le questionnaire, par exemple, sur les raisons qui ont conduit à choisir cette source d'aide ou, à l'inverse, à ne pas demander une aide et sur la préférence à l'égard d'une source d'aide ou d'une autre, ce qui donne à la fois des indications sur les limites perçues de la disponibilité d'une aide ou sur la qualité des liens et sur la perception de ce qui peut menacer ces liens

sur le plan des difficultés de réciprocité.

D'autres questions serviront d'ailleurs à suivre plus exactement la dynamique du réseau en lien avec la survenance d'événements qui obligent à en mobiliser les ressources – une autre façon de mieux connaître les limites de l'aide disponible – en questionnant les personnes sur les pertes de membres du réseau en lien avec l'événement et, dans le cas d'une limitation d'activités qui risque d'exiger une aide de longue durée, si cet événement a eu pour conséquence de changer le climat relationnel dans le ménage.

Cette exploration de divers thèmes qui permettent d'approfondir le questionnement sur l'aide devient une exigence si on veut atteindre le second objectif de faire avancer les connaissances sur les conditions qui favorisent ou font obstacle à l'accès aux ressources du réseau social, l'objectif à la fois le plus innovateur, le plus prometteur pour ce qui est de la production de nouvelles connaissances, mais aussi le plus exigeant car peu d'enquêtes s'y sont intéressées.

Ajoutons que pour véritablement comprendre la dynamique du réseau dans laquelle s'inscrit la circulation d'une aide, il faut aussi questionner *l'aide donnée* et non seulement l'aide reçue. Le sentiment de ne pas pouvoir rendre ou offrir soi-même une contribution est clairement identifié dans les études comme un obstacle direct à la mobilisation de ressources auprès du réseau. Ainsi, dans chacun des cas où le bloc « aide » est activé à la suite d'un événement, une question complétera ce bloc en demandant à la personne interviewée si elle a déjà donné une aide dans les mêmes circonstances.

4.4.3 Les habiletés relationnelles

Parmi les conditions d'accès aux ressources d'un réseau, et plus fondamentalement, celles qui permettent la création et le maintien même d'un réseau social, nous avons retenu l'idée de faire une place à la question des **compétences relationnelles personnelles**. Nous sommes donc ici dans le domaine des « savoirs », des acquis et de leur « valeur d'usage » dans la dynamique des relations interpersonnelles. Selon Jones, Cheek et Briggs (1986) et Leary (1991), les recherches réalisées jusqu'à présent ont confirmé le rôle central des habiletés relationnelles dans de nombreux phénomènes de nature psychologique.

La documentation propose plusieurs types de mesures psychosociales dans ce domaine, comme le montre le bilan effectué par Leary (1991). À l'analyse, on se rend cependant compte que la plupart s'intéressent plutôt à la question des relations interpersonnelles dans des situations de rencontre avec des « étrangers » et moins aux habiletés qui permettent de créer des amitiés. Il s'agit donc surtout des mesures de l'anxiété sociale et de la gêne en public. Aussi, bien que chaque instrument semble s'intéresser à un phénomène très spécifique (anxiété sociale, gêne, embarras, crainte d'entrer en communication), il ne semble pas, selon Leary, qu'on connaisse très bien les différences entre ce que l'un ou l'autre mesure ou quels sont les liens possibles entre ces instruments. Sur l'ensemble des instruments commentés dans cet article, deux paraissent plus intéressants pour l'ESSIL. Il s'agit d'abord de la *Shyness Scale* (Cheek et Buss, 1981) qui s'intéresse à la fois aux questions de l'anxiété sociale et des inhibitions. La deuxième échelle paraît cependant plus intéressante; la *Social Reticence Scale* (Jones, Cheek et Briggs, 1986) est une mesure de la gêne sociale définie de la façon suivante par ses auteurs : « a form of social anxiety in which self-focus and reticence prevent effective functioning in social situations » (Leary, 1991 : 184). L'intérêt de cette échelle est qu'elle ne se limite pas à cette question de la rencontre entre étrangers mais comporte aussi des

items qui aborderaient plutôt la capacité de se faire des amis, le sentiment d'isolement, la réticence et les difficultés de communication. Par ailleurs, il s'agit du seul instrument qui n'est pas présenté directement dans l'article de Leary; il faut plutôt consulter le manuel des auteurs pour y avoir accès.

Devant les limites des instruments proposés et le fait qu'ils n'abordent pas directement le sujet qui nous intéresse davantage ici, nous considérons qu'il serait plus profitable d'utiliser un instrument plus adapté, comme celui qui a été préparé dans le cadre de la recherche conduite auprès de jeunes résidents d'une maison d'hébergement de jeunes en 2002 (Charbonneau et Molgat, 2002). Cet instrument a été conçu directement dans le but de mesurer les capacités de créer et maintenir des relations sociales et construit en référence aux items abordés dans un programme d'intervention sur les habiletés relationnelles. Ces questions ne doivent pas nécessairement être répétées très souvent. Peut-être, une fréquence de dix ans serait-elle suffisante. Dans cette perspective, il est prévu d'inclure ce questionnement lors d'un bloc rétrospectif.

4.4.4 Le capital social et la participation civique

La mobilisation des ressources du réseau atteste de la présence d'un *capital social* pouvant être utilisé par les individus dans diverses stratégies personnelles, par exemple dans la recherche d'un emploi ou dans une démarche de retour à l'école. Toutefois, pour certains auteurs, là n'est pas la seule mesure valable de capital social car cela n'est pas suffisant pour savoir en quoi ces ressources personnelles contribuent au capital social d'une collectivité.

Les mesures de fréquentation des membres du réseau et des voisins offrent aussi un certain indice de « connectivité sociale » qui, complété par les questions sur les perceptions de l'isolement, permettent de qualifier la nature du « lien social », un préalable pour mieux connaître ce qui est le fondement d'une cohésion sociale. Il nous faut cependant aller plus loin pour

mieux cerner le portrait de ce capital social « collectif ».

Déjà l'exploration des situations dans lesquelles les personnes interrogées se sont trouvées elles-mêmes dans le rôle d'aidant, autour des événements mobilisateurs, pointe dans une direction prometteuse qui cesse de voir l'individu comme un simple réceptacle d'aides diverses, mais comme un agent actif, prêt à faire sa part. Pour enrichir cette thématique, plusieurs questions ont été ajoutées pour explorer la thématique de la participation civique. Des questions explorent la participation à des activités bénévoles ou d'autres activités sociales telles que les activités politiques, syndicales ou religieuses. Le bloc biennal sur l'éducation comprend une question sur les activités parascolaires pour les individus qui sont à l'école, qui permet aussi d'explorer une certaine forme de participation civique tôt dans le cycle de vie des individus.

Le bloc quadriennal sur les réseaux comprend aussi une question plus élaborée sur la participation civique (BHPS) qui demande aux participants à l'enquête s'ils font partie d'un ensemble d'associations et de groupements divers. Par ailleurs, il nous est apparu essentiel de compléter l'exploration de ces formes très structurées de participation civique par une question qui porte plutôt sur la fréquentation régulière de lieux peut-être moins formels, mais qui donnent tout autant l'occasion aux individus de rencontrer des personnes avec qui ils peuvent discuter de choses importantes. Il s'agit en fait d'un questionnement qu'on pourrait qualifier d'exploratoire car il vise à repérer de nouveaux lieux de sociabilité, en dehors des structures formelles déjà connues; il pourra répondre à de nombreuses interrogations qui font suite au constat d'un certain déclin du capital social et même de la cohésion sociale, sans que souvent on se soit donné la peine d'aller voir si, par exemple, les jeunes d'aujourd'hui ne fréquentent pas davantage le café du coin que le bowling ou les

Chevaliers de Colomb, mais profitent tout autant de lieux de discussion avec des groupes tout de même assez stables.

4.5 Conclusion

La thématique des réseaux, prise dans le sens aussi large que celui que nous proposons ici, est une innovation majeure dans le cadre des enquêtes longitudinales. Comme nous l'avons montré, cette question est parfois présente dans les enquêtes, mais elle y occupe une place plus que congrue. Par ailleurs, certaines des enquêtes longitudinales qui ont démarré dans d'autres pays il y a plus de vingt ans déjà, comme la *Living Level of Survey*, ont choisi de se centrer davantage sur ce thème dans les plus récentes versions de leur questionnaire. Bien des recherches sur les problématiques sociales qui intéressent directement les politiques publiques rappellent constamment l'importance des facteurs qui sont liés à l'environnement social. L'isolement social paraît toujours associé aux différentes problématiques sociales, mais souvent on ne sait pas s'il préexistait au problème ou si c'est celui-ci qui l'a causé. Une enquête longitudinale permettra certainement de mieux préciser les causes et les conséquences dans ce domaine. Et ces conséquences sont nombreuses. À une époque où les individus, les familles et les communautés sont invités à se prendre en mains et à développer les solidarités nécessaires pour faire face aux multiples défis de l'existence, il devient urgent de comprendre avec beaucoup plus de précision qu'auparavant quelles sont les conditions préalables au développement et au maintien du soutien social et de solidarités à l'échelle à la fois interpersonnelle et collective. C'est ce qui sera possible de faire en mettant davantage l'accent sur les questions concernant les réseaux sociaux.

Bibliographie

- ACOCK, A. C., et J. S. HURLBERT (1993). « Social networks, marital status and well-being », *Social Networks*, vol. 15, n° 3, p. 309-334.
- ANTONUCCI, T. C., et J. S. JACKSON (1990). « The role of reciprocity in social support », dans : B. R. SARASON, I. G. SARASON et G. R. PIERCE, *Social support: an interactional view*, New York, John Wiley, p. 173-198.
- ANTONUCCI, T. C., H. AKIYAMA et J. E. LANSFORD (1998). « Negative Effects of Close Social Relations », *Family Relations*, vol. 47, n° 4, p. 379-384.
- ARNALDI, M., E. GRILLAKIS et F. IABONI (1995). « Réseau de soutien et familles : les bienfaits d'une retraite de fin de semaine », *P.R.I.S.M.E.*, vol. 5, n° 1, p. 78-85.
- ARNALDI, M., E. GRILLAKIS et F. IABONI (1995). « Réseau de soutien et familles : les bienfaits d'une retraite de fin de semaine », *P.R.I.S.M.E.*, vol. 5, n° 1, p. 78-85.
- ATTIAS-DONFUT, C. (dir.) (1995). *La solidarité entre générations, Vieillesse, Familles, État*, Paris, Nathan, 1995, 352 p.
- BARRERA, M. (1986). « Distinctions Between Social Support Concepts, Measures, and Models », *American Journal of Community Psychology*, vol. 14, n° 4, p. 413-445.
- BELSKY, J., et M. ROVINE (1984). « Social-Network Contact, Family Support and the Transition to Parenthood », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 46, n° 2, p. 455-462.
- BERKMAN, L. (1984). « Assessing the Physical Health Effects of Social Networks and Social Support », *Annual Review of Public Health*, vol. 5, p. 413-432.
- BERKMAN, L. (1986). « Social Networks, Support and Health: Taking the Next Step Forward », *American Journal of Epidemiology*, vol. 123, n° 4, p. 559-562.
- BERKMAN, L., et L. SYME (1979). « Social Networks, Host Resistance, and Mortality: A nine-year Follow-up Study of Alameda County Residents », *American Journal of Epidemiology*, vol. 109, n° 2, p. 186-204.
- BERNARD, P. (2001). *Projet québécois d'une Enquête de santé et socioéconomique intégrée et longitudinale*.
- BIAN, Y. (1997). « Bringing Strong Ties Back In: Indirect Ties, Network Bridges, and Job Searches in China », *American Sociological Review*, vol. 62, n° 3, p. 366-385.
- BIDART, C. et autres (2002). *Sociabilité et insertion sociale, une enquête longitudinale : processus d'entrée dans la vie adulte, insertion professionnelle et évolution des réseaux sociaux*. Note méthodologique sur les trois premières vagues d'enquête, CNRS, MRSH-Caen, Université de Caen.
- BOXMAN, E. A. W., P. DE GRAAF et H. D. FLAP (année)1991. « The Impact of Social and Human Capital on the Income Attainment of Dutch Managers », *Social Networks*, vol. 13, n° 1, p. 51-73.
- BURT, R. S. (1987). « A note on strangers, friends and Happiness », *Social Networks*, vol. 9, n° 4, p. 311-331.
- BURT, R. S. (1997). « The contingent value of social capital », *Administrative Science Quarterly*, vol. 42, n° 2, p. 339-365.
- CAMPBELL, K. E., P. V. MARSDEN et J. S. HURLBERT (1986). « Social Resources and Socioeconomic Status », *Social Networks*, vol. 8, n° 1, p. 97-117.
- CHARBONNEAU, J. (1998). « Lien social et communauté locale : quelques questions préalables », *Lien social et politiques*, n° 39, p. 115-126.

- CHARBONNEAU, J. (2000). *La maternité à l'adolescence. Un défi pour l'entourage, un défi pour l'intervention*, Québec, Centres de recherche sur les services communautaires, Université Laval, Conférences scientifiques du CRSC, 19 p.
- CHARBONNEAU, J. (2001). « Entourage, milieu de vie, communauté, réseau social : qu'est-ce que c'est? à quoi ça sert? », Conférence au Colloque du CIRASST *La toxicomanie, une réalité qui fait mal à l'entourage*, Montréal, 21 novembre 2001.
- CHARBONNEAU, J. (2003). *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*, Québec, P.U.L., 273 p.
- CHARBONNEAU, J. (2005). « Associations en réseau et capital social collectif : bilan d'expériences et d'analyses », dans Gouvernement du Canada, *Social Capital in Action : Thematic Policy Studies*, Ottawa, Bureau du Conseil Privé, PRI.
- CHARBONNEAU, J. A. GERMAIN et M. MOLGAT (2004). « Habiter seul, vivre isolé », Projet de recherche financé par le C.R.S.H.C., 2004-2007.
- CHARBONNEAU, J. et S. BOURDON, (2004). « Le générateur par contexte », S. Bourdon et J. Charbonneau, *Famille, réseaux et persévérance des élèves à risque au collégial*, Projet de recherche financé dans le cadre des Actions Concertées Persévérance et réussite scolaire, F.Q.R.S.C., 2004-2006.
- CHARBONNEAU, J., et M. MOLGAT, en coll. avec H. VAN NIEUWENHUYSE (2002). *Les Petites Avenues. Une ressource résidentielle pour les jeunes. Rapport d'évaluation présenté aux commanditaires* (Petites Avenues, Ville de Montréal, S.H.Q., Santé Canada), lieu, éditeur, Montréal, Les Petites Avenues, 160 p.
- CHARBONNEAU, J., et P. ESTÈBE (dir.) (2001). « La responsabilité, au-delà des engagements et des obligations », numéro thématique de la Revue *Lien social et politiques*, n° 46.
- CHEEK, J. M., et A. H. BUSS (1981). « Shyness and Sociability », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 41, n° 2, p. 330-339.
- CLOUTIER, R., C. JACQUES et G. CARRIER (1995). « Vie relationnelle et sentiment de bien-être personnel des adolescents québécois », *P.R.I.S.M.E.*, vol. 5, n° 1, p. 115-132.
- COCHRAN, M., et autres (1990). *Extending families. The social networks of parents and their children*, New York, Cambridge University Press, 440 p.
- COHEN, S., et T. A. WILLS (1985). « Stress, social support, and the buffering hypothesis », *Psychological Bulletin*, vol. 98, n° 2, p. 310-357.
- COHEN, S., M. S. CLARK et D. R. SHERROD (1986). « Social Skills and the Stress-Protective Role of Social Support », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 50, n° 5, p. 963-973.
- COLEMAN, J. S. (1988). « Social capital in creation of human capital », *American Journal of Sociology*, numéro 94, pp. 95-120.
- CORIN, E. (1983). *Le fonctionnement des systèmes de support naturel des personnes âgées*, Sainte-Foy, Université Laval, Laboratoire de gérontologie, Québec, 2 volumes.
- CRITTENDEN, P. M. (1985). « Social Networks, Quality of Child Rearing, and Child Development », *Child Development*, vol. 56, p. 1299-1313.
- CUTRONA, C. E. (1982). « Transition to College: Loneliness and the process of social adjustment », dans : L. A. PEPLAU et D. PERLMAN (dirs), *Loneliness: A sourcebook of current theory, research and therapy*, New York, Wiley, p. 291-309.
- CUTRONA, C. E. (1984). « Social Support and Stress in the Transition to Parenthood », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 93, n° 4, p. 378-390.
- CUTRONA, C. E. (1986). « Objective Determinants of Perceived Social Support », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 50, n° 2, p. 349-355.

- CUTRONA, C. E. (1989). « Ratings of Social Support by Adolescents and Adult Informants: Degree of Correspondence and Prediction of Depressive Symptoms », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 57, n° 4, p. 723-730.
- DE GRAAF, N. D., et H. D. FLAP (1988). « With a Little Help from My Friends: Social Resources as an Explanation of Occupational Status and Income in West Germany, the Netherlands and the United States », *Social Forces*, vol. 67, n° 2, p. 452-472.
- DONATI, P. (1994). « La prospective relationnelle dans l'intervention réseaux : fondements théoriques », dans : L. SANICOLA (dir.), *L'intervention de réseaux*, Paris, Bayard Éditions, p. 61-108.
- FINCH, J., et J. MASON (1993). *Negotiating family responsibilities*, Londres, Tavistock, 228 p.
- FISCHER, Claude S. (1982). *To Dwell Among Friends : personal networks in town and city*, Chicago, The University of Chicago Press, 451 p.
- FORSÉ, M. (1997). « Capital social et Emploi », *L'année sociologique*, vol. 47, n° 1, p. 141-181.
- FUKUYAMA, F. (1995). *Trust : the Social Virtues and the Creation of Prosperity*, New York, Penguin Books.
- GAGNON, É., et F. SAILLANT (2000). *De la dépendance et de l'accompagnement. Soins à domicile et liens sociaux*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 232 p.
- GARANT, L., et M. BOLDUC (1990). *L'aide par les proches : mythes et réalités. Revue de littérature et réflexions sur les personnes âgées en perte d'autonomie, leurs aidants et aidantes naturels et le lien avec les services formels*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 157 p.
- GAUDIN, J. M. Jr. et L. POLLANE (1983). « Social Network, stress and child abuse », *Children and Youth A Services Review*, vol. 5, n° 1, p. 91-102.
- GODBOUT, J. T., et J. CHARBONNEAU, avec la coll. de V. LEMIEUX (1996). *La circulation du don dans la parenté*, Montréal, INRS-Urbanisation, 226 p.
- GOLDBERG, E., P. VAN NATTA et G. W. COMSTOCK (1985). « Depressive Symptoms, Social Networks and Social Support of Elderly Women », *American Journal of Epidemiology*, vol. 121, n° 3, p. 448-456.
- GOTTLIEB, B. (1981). *Social Networks and Social Support*, Beverly Hills, Sage Publications, 304 p.
- GOTTLIEB, B. (dir.) (1981). *Social Networks and Social Support*, Beverly Hills (CA), Sage. 304 p.
- GOYETTE, M. et J. CHARBONNEAU (2004). « Évaluation du Projet Qualification des jeunes de l'Association des Centres jeunesse du Québec » Projet de recherche financé par l'A.C.J.Q. et le C.N.P.C., 2004-2006.
- GREEN, B. L., et A. RODGERS (2001). « Determinants of Social Support Among Low-Income Mothers: A Longitudinal Analysis », *American Journal of Community Psychology*, vol. 29, n° 3, p. 419-441.
- GREEN, G. P., L. M. TIGGES et D. DIAZ (1999). « Racial and Ethnic Differences in Job-Search Strategies in Atlanta, Boston, and Los Angeles », *Social Science Quarterly*, vol. 80, n° 2, p. 263-278.
- HAMMER, M. (1983). « Core and extended social networks in relation to health and illness », *Social Science and Medicine*, vol. 17, n° 7, p. 405-411.
- HIRSCH, B. J. (1980). « Natural Support Systems and Coping with Major Life Changes », *American Journal of Community Psychology*, vol. 8, p. 159-172.
- HOUSE, J. S., D. UMBERSON et K. R. LANDIS (1988). « Structures and Processes of Social Support », *Annual Review of Sociology*, vol. 14, p. 318.
- HOUSE, J. S., D. UMBERSON et K. R. LANDIS (1988). « Structures and Processes of Social Support », *Annual Review of Sociology*, vol. 14, p. 293-314.

- HOUSE, J., K. LANDIS et D. UMBERSON (1988). « Social Relationships and Health », *Science*, vol. 241, n° 4865, p. 540-545.
- JANEVICK, M. R., et autres (2000). « The Social Relations-Physical Health Connection: A Comparison of Elderly Samples from the United States and Japan », *Journal of Health Psychology*, vol. 5, n° 4, p. 413-429.
- JONES, J. P. (1985). « The Relation of Social Network and Individual Difference Variable to Loneliness », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 48, n° 4, p. 981-990.
- JONES, W. H. (1981). « Loneliness and social contact », *Journal of Social Psychology*, n° 113, p. 295-296.
- JONES, W. H. (1982). « Loneliness and social behavior », dans : L. A. PEPLAU et D. PERLMAN (dirs.), *Loneliness : A sourcebook of current theory, research and therapy*, New York, Wiley, p. 238-254.
- JONES, W. H. (1982). « Loneliness and social behavior », dans : L. A. PEPLAU et D. PERLMAN (dirs), *Loneliness: A sourcebook of current theory, research and therapy*, New York, Wiley, p. 238-254.
- JONES, W. H., J. CHEEK et S. R. BRIGGS (1986). *Shyness: Perspectives on Research and Treatment*, New York, Plenum. 416 p.
- JONES, W. H., J. E. FREEMON et R. A. GROSWICK (1981). « The persistence of loneliness: Self and other determinants », *Journal of Personality*, vol. 49, n° 1, p. 27-48.
- JONES, W. H., S. A. HOBBS et D. HOCKENBURY (1982). « Loneliness and social skill deficits », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 42, n° 4, p. 682-689.
- KESSLER, R. C., R. H. PRICE et C. B. WORTMAN (1985). « Social Factors in Psychopathology: Stress, Social Support, and Coping Processes », *Annual Review of Psychology*, vol. 36, p. 531-572.
- KINARD, E. M. (1995). « Perceived social support and competence in abused children: a longitudinal perspective », *Journal of Family Violence*, vol. 10, n° 1, p. 73-99.
- KNOKE, D. (1990). « Networks of political action: toward theory construction », *Social Forces*, vol. 68, n° 4, p. 1041-1063.
- LAI, G., N. LIN et S.-Y. LEUNG (1998). « Network Resources, Contact Resources, and Status Attainment », *Social Networks*, vol. 20, n° 2, p. 159-178.
- LAMBERT, M. (2000). (sous la dir. de J. CHARBONNEAU) *Programme d'intervention sur les habiletés sociales*, Longueuil, Centres jeunesse de la Montérégie.
- LAMBERT, M. (2001). (sous la dir. de J. CHARBONNEAU) *Rapport d'évaluation d'implantation du programme d'intervention sur les habiletés sociales*, Longueuil, Centres jeunesse de la Montérégie, 49 p.
- LEARY, M. R. (1991). « Social Anxiety, Shyness, and Related Constructs », dans : J. P. ROBINSON et P. R. SHARVER (dirs), *Measures of Personality and Social Psychological Attitudes*, San Diego (CA), Academic Press, p. 161-194.
- LEFFLER, A., R. S. KRANNICH et D. GILLESPIE (1986). « Contact, support, and friction – Three Faces of Network in Community Life », *Sociological Perspectives*, vol. 29, n° 3, p. 337-355.
- LEFFLER, A., R. S. KRANNICH et D. GILLESPIE (1986). « Contact, support, and friction – Three Faces of Network in Community Life », *Sociological Perspectives*, vol. 29, n° 3, p. 337-355.
- LESSEMAN, F., et C. CHAUME (1989). *Famille-Providence. La part de l'État*, Montréal, Éditions Saint-Martin. 287 p.

- LÉVESQUE, M., et D. WHITE (2001). « Capital social, capital humain et sortie de l'aide sociale pour des prestataires de longue durée », *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 26, n° 2, p. 167-192.
- LIN, N. (1999). « Social Networks and Status Attainment », *Annual Review of Sociology*, vol. 25, p. 467-487.
- LIN, N., et M. DUMIN (1986). « Access to Occupations through Social Ties », *Social Networks*, vol. 8, n° 4, p. 365-385.
- LIN, N., J. C. VAUGHN et W. M. ENSEL (1981). « Social Resources and Occupational Status Attainment », *Social Forces*, vol. 59, n° 4, p. 1163-1181.
- LOVELL, M. L. (1991). « The Friendship Group. Learning the skills to create social support – A Manual for Group Leaders », Vancouver, University of British Columbia, School of Social Work, 74 p.
- LOVELL, M. L., et C. A. RICHEY (1995). « The effectiveness of social-support skill training with multiproblem families at risk for child maltreatment », *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 14, n° 1, p. 29-48.
- LUSSIER, V., H. DAVID et L. QUIMET (1996). « L'entraide maternelle, une réponse à l'isolement pathogène des nouvelles mères », *Santé mentale au Québec*, vol. XXI, n° 2, p. 224-233.
- MAGDOL, L. (2000). « The People you Know: The impact of residential mobility on mothers' social network ties », *Journal of Social and Personal Relationships*, vol. 17, n° 2, p. 183-204.
- MARSDEN, P. V. (1987). « Core Discussion Networks of Americans », *American Sociological Review*, vol. 52, p. 122-131.
- MARSDEN, P. V., et J. S. HURLBERT (1988). « Social Resources and Mobility Outcomes: A Replication and Extension », *Social Forces*, vol. 66, n° 4, p. 1038-1059.
- MCCALLISTER, L., et C. S. FISCHER (1978). « A procedure for surveying Personal Networks », *Sociological Methods and Research*, vol. 17, p. 131-148.
- MENCKEN, F. C., et I. WINFIELD (2000). « Job Search and Sex Segregation: Does Sex of Social Contact Matter? », *Sex Roles*, vol. 42, n° 9-10, p. 847-864.
- MILARDO, R. M. (1991). « Families and Social Networks (Book review) », *Journal of Social and Personal Relationships*, vol. 8, n° 2, p. 296-298.
- MIROWSKY, J., et C. ROSS (1986). « Social Patterns of distress », *Annual Review of Sociology*, vol. 12, p. 23-45.
- MITCHELL, R., et R. MOOS (1984). « Deficiencies in social support among depressed patients: Antecedents or consequences of Stress? », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 25, n° 4, p. 438-452.
- MONCHER, F. J. (1995). « Social isolation and child-abuse risk », *Families in Society*, vol. 76, n° 7, p. 421-433.
- MONTGOMERY, R. L., F. M. HAEMMERLIE et M. EDWARDS (1991). « Social, Personal, and Interpersonal Deficits in Socially Anxious People », *Journal of Social Behavior and Personality*, vol. 6, p. 859-872.
- MONTGOMERY, R. L., F. M. HAEMMERLIE et M. EDWARDS (1991). « Social, Personal, and Interpersonal Deficits in Socially Anxious People », *Journal of Social Behavior and Personality*, vol. 6, p. 859-872.
- MOORE, G. (1990). « Structural Determinants of Men's and Women's Personal Networks », *American Sociological Review*, vol. 55, p. 726-735.
- NURMI, J. E., et autres (1997). « Social Strategies and Loneliness », *The Journal of Social Psychology*, vol. 137, n° 6, p. 764-777.

- POLANSKY, N. A., P. W. AMMONS et J. M. GAUDIN Jr (1985). « Loneliness and isolation in child neglect », *Social Casework*, vol. 66, n° 1, p. 38-47.
- POLANSKY, N. A., P. W. AMMONS et J. M. GAUDIN Jr (1985). « Loneliness and isolation in child neglect », *Social Casework*, vol. 66, n° 1, p. 38-47.
- PUTMAN, R. D. (2000). *Bowling Alone : the Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster.
- RENZULLI, L. A., H. ALDRICH et J. MOODY (2000). « Family Matters: Gender, Networks, and Entrepreneurial Outcomes », *Social Forces*, vol. 79, n° 2, p. 523-546.
- ROOK, K. S. (1987). « Social Support Versus Companionship: Effects on Life Stress, Loneliness, and Evaluations by Others », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 52, n° 6, p. 1132-1147.
- ROSENFELD, S., et S. WENZEL (1997). « Social Networks and Chronic Mental Health Illness: A Test of Four Perspectives », *Social Problems*, vol. 44, n° 2, p. 200-216.
- ROSSI, A. S., et P. H. ROSSI (1990). *Of Human Bonding. Parent-Child Relations Across the Life-Course*, New York, Aline de Gruyter, 542 p.
- RUSSEL, D., et autres (1984). « Social and Emotional Loneliness: An Examination of Weiss's Typology of Loneliness », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 46, n° 6, p. 1313-1321.
- SARASON, B. R., et autres (1985). « Concomitants of social support: Social skills, physical attractiveness, and gender », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 49, n° 2, p. 469-480.
- SARASON, I. G., B. R. SARASON et G. R. PIERCE (1990). « Traditional views of social support and their impact on assessment », dans : B. S. SARASON, I. G. SARASON et G. R. PIERCE (dirs), *Social Support: An Interactional View*, New York, Wiley-Interscience, p. 7-25.
- SARASON, I. G., et autres (1983). « Assessing Social Support: The Social Support Questionnaire », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 44, n° 1, p. 127-139.
- SCHMIDT, N., et V. SERMAT (1983). « Measuring loneliness in different relationships », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 44, p. 1038-1047.
- SCHROEDER, J. E., et S. M. KETROW (1997). « Social Anxiety and Performance in an Interpersonal Perception Task », *Psychological Reports*, vol. 81, n° 3, partie 1, p. 991-996.
- SHUMAKER, S. A., et A. BROWNELL (1984). « Toward a Theory of Social Support: Closing Conceptual Gaps », *Journal of Social Issues*, vol. 40, n° 4, p. 11-36.
- SHUMAKER, S. A., et A. BROWNELL (1984). « Toward a Theory of Social Support: Closing Conceptual Gaps », *Journal of Social Issues*, vol. 40, n° 4, p. 11-36.
- SPECHT, H. (1986). « Social Support, Social Networks, Social Exchange, and Social Work Practice », *Social Service Review*, vol. 60, n° 2, p. 218-240.
- SPITZBERG, B. H., et H. T. HURT (1989). « The Relationship of Interpersonal Competence and Skills to Reported Loneliness Across Time », dans : M. HOJAT et R. CRANDALL (dirs), *Loneliness: Theory, Research, and Applications*, Newbury Park, Sage Publications, p.157-172.
- STOKES, J. (1985). « The relation of Social Network and Individual Difference Variables to Loneliness », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 48, n° 4, p. 981-990.
- STOKES, Joseph P. (1983). « Predicting Satisfaction with Social Support from Social Network Structure », *American Journal of Community Psychology*, vol. 11, p. 141-152.

- STRAITS, B. C. (2000). « Ego's important discussants or significant people: an experiment in varying the wording of personal name generators », *Social Networks*, vol. 22, p. 123-140.
- THOITS, P. (1995). « Stress, coping, and social support processes: Where are we? What next? », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 22, p. 357-367.
- THOMPSON, M. S. (1986). « The influence of supportive relations on the psychological well-being of teenage mothers », *Social Forces*, vol. 64, n° 4, p. 1006-1024.
- TOLSDORF, C. C. (1976). « Social Networks, Support, and Coping: An Exploratory Study », *Family Process*, vol. 15, n° 4, p. 407-418.
- TRACY, E. M. (1990). « Identifying social support resources of at-risk families », *Social Work*, vol. 35, n° 3, p. 252-258.
- TRACY, E. M. (1990). « Identifying social support resources of at-risk families », *Social Work*, vol. 35, n° 3, p. 252-258.
- VEDHARA, K., L. ADDY et L. WHARTON (2000). « The Role of Social Support as a Moderator of the Acute Stress Response: In Situ Versus Empirically-Derived Associations », *Psychology and Health*, vol. 15, p. 297-307.
- VÖLKER, B., et H. FLAP (1999). « Getting Ahead in the GDR – Social Capital and Status Attainment under Communism », *Acta Sociologica*, vol. 42, n° 1, p. 17-34.
- WALKER, A. J., C. C. PRATT et N. C. OPPY (1992). « Perceived reciprocity in family caregiving », *Family Relations*, vol. 41, n° 1, p. 82-85.
- WALKER, M. U. (1998). *Moral Understandings. A Feminist Study in Ethics*, New York, Routledge, 251 p.
- WEGENER, B. (1991). « First Job Mobility and Social Ties: Social Resources, Prior Job, and Status Attainment », *American Sociological Review*, vol. 56, n° 1, p. 60-71.
- WEISS, R. (1989). « Reflections on the Present State of Loneliness Research », dans : M. HOJAT et R. CRANDALL (dirs), *Loneliness: Theory, Research, and Applications*, Newbury Park, Sage, p. 1-16.
- WELLMAN, B. (1983). « Network Analysis: Some Basis Principles », dans : R. COLLINS (dir.), *Sociological Theory*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers, p. 155-199.
- WENTOWSKI, G. J. (1981). « Reciprocity and the Coping Strategies of Older People: Cultural Dimensions of Network Building », *The Gerontologist*, vol. 21, n° 6, p. 600-609.
- WHEELER, L., , H. Reis et J. NEZLEK (1983). « Loneliness, social interaction, and sex roles », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 45, n° 4, p. 943-953.
- WILMOTT, P. (1987). *Friendship networks and social support*, London, Policy Studies Institute. 115 p

